



De la sobriété foncière au ménagement des territoires

*Questionner l'imaginaire du "projet" pour
maintenir et prendre soin de l'existant*

Frédérique Triballeau
Master of science "Strategy and design in the Anthropocene"
2022-2024 - Promotion 3



Licence Creative Commons

CC BY-SA 4.0 DEED

Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Vous êtes autorisé à :

- Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats pour toute utilisation, y compris commerciale.
- Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale. L'Offrant ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

Selon les conditions suivantes :

- Attribution — Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'Œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son Œuvre.
- Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'Œuvre originale, vous devez diffuser l'Œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'Œuvre originale a été diffusée.
- Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'Œuvre dans les conditions décrites par la licence.

Notes

Vous n'êtes pas dans l'obligation de respecter la licence pour les éléments ou matériel appartenant au domaine public ou dans le cas où l'utilisation que vous souhaitez faire est couverte par une exception .

Aucune garantie n'est donnée. Il se peut que la licence ne vous donne pas toutes les permissions nécessaires pour votre utilisation. Par exemple, certains droits comme les droits moraux, le droit des données personnelles et le droit à l'image sont susceptibles de limiter votre utilisation.

Notice

Ce résumé n'indique que certaines des dispositions clé de la licence. Ce n'est pas une licence, il n'a pas de valeur juridique. Vous devez lire attentivement tous les termes et conditions de la licence avant d'utiliser le matériel licencié.

Creative Commons n'est pas un cabinet d'avocat et n'est pas un service de conseil juridique. Distribuer, afficher et faire un lien vers le résumé ou la licence ne constitue pas une relation client-avocat ou tout autre type de relation entre vous et Creative Commons.

Remerciements

Merci à tous.tes les étudiant.es de la promotion 3 du Msc “*Strategy and Design in the Anthropocene*”, vous ne vous rendez pas compte à quel point vous avez rendu cette expérience beaucoup plus légère et empouvoirante.

Merci aussi aux professeur.es et aux intervenant.es, vos recherches, vos analyses et vos idées ont créé une liste de livres à lire pour les vingt prochaines années. Plus sérieusement, je crois aussi que vous avez ajouté les bons ingrédients pour me donner envie de faire encore, mais autrement. Je remercie particulièrement Emmanuel Bonnet, tuteur de ce mémoire, mais aussi pour les micros explosions dans mon cerveau quand il nous a parlé “*des territoires sentinelles*” et de “*neige*”. J'utilise aujourd'hui beaucoup ces expressions pour m'adresser à des élus, à des techniciens de collectivités ou à des professionnels de l'(a)ménagement des territoires.

Je remercie aussi Sylvain Grisot, urbaniste et fondateur de dixit.net, pour m'avoir fait confiance durant ces belles années chez dixit, mais aussi pour m'avoir conseillé de me lancer dans l'aventure de ce master !

Un remerciement spécial à Nicolas Perrin pour les échanges sur la place des élu.es, le système financier étatique et l'avenir de nos territoires, passion commune.

Enfin, je remercie Alexandre Grimaud pour m'avoir soutenu dans ma reprise d'études, et de me soutenir encore, malgré mes allers-retours dans toute la France, et qui pendant ce temps s'occupe si bien des non-humains qui constituent notre famille.

J'ai décidé d'utiliser l'écriture inclusive, la plupart du temps marquée par un point “.” pour optimiser mon temps d'écriture, avec le pronom “iels” pour parler des individus. Parfois, j'ai préféré doubler les pronoms, pour l'esthétique de la phrase. Enfin, parfois, j'ai volontairement laissé au masculin, pour montrer leur place massive prise dans certains métiers ou dans certaines positions sociales. A l'inverse, j'ai parfois laissé ces rôles volontairement au féminin, dans le même objectif.

Sommaire

Introduction ... p6

- Méthodologie ... p7
- Présentation succincte de mon parcours et de mon intérêt pour le sujet ... p8

Partie 1 - Un imaginaire du projet, de l'investissement et de l'innovation dans l'aménagement des territoires ... p9

- D'où l'on part... définition des concepts ... p10
- D'où vient l'imaginaire contemporain du projet ? ... p13
- L'évidence du sacro-saint projet ... p16

Partie 2 - La sobriété foncière, un début de perte de repères dans le projet ... p18

- Bienvenue en Ile-et-Vilaine, sur les chemins de la sobriété foncière ... p19
- La défiance et la peur des élu.es locaux ... p23
- Le foncier est la neige de l'aménagement ... p25
- Vers le dé-projet ? ... p29

Partie 3 - Maintenir nos territoires et en prendre soin ... p31

- La maintenance et le care : de quoi parle-t-on ? ... p32
- Réhabiliter la technosphère ... p34
- Prendre soin de nos territoires : le care et la maintenance comme nouvel imaginaire de l'(a)ménagement des territoires ? ... p36

Partie 4 - Un débat nécessairement collectif, pluriel, démocratique et situé ... p39

- Maintenir et prendre soin : par qui et pour qui ? Réflexion sur les femmes et les hommes présents sur les territoires ... p40
- Appuyer sur le bouton pause et prendre le temps du débat ... p42

Conclusion ... p45

Bibliographie ... p46

Annexes ... p48

Introduction

Méthodologie

Ce mémoire est basé sur l'expérience de la "commande", un exercice spécifique du Master of science Strategy and Design for the Anthropocene", qui invite à accompagner un acteur, public ou privé, dans une réflexion de redirection écologique par la méthode de l'enquête. Le sujet de cette commande s'attachait à comprendre les enjeux de la nouvelle loi nationale sur la Zéro Artificialisation Nette, ainsi que les attachements des élu.es et des agent.es de collectivités à la notion de "sobriété foncière".

Cette commande a été initiée par Nicolas Perrin, Vice-Président délégué aux contrats départementaux de solidarité territoriale et au budget bas carbone, au Département d'Ille et Vilaine, dans la région Bretagne. Elle a débuté fin octobre 2022 et s'est achevée en août 2023. Nous étions deux étudiantes à travailler sur le sujet. La première étape de cette commande a consisté à fournir un benchmark d'une quinzaine de projets d'aménagement du territoire et de bâtiment dont le credo était la sobriété foncière. L'objectif était de montrer à voir des façons concrètes de se développer autrement, en travaillant sur le déjà là et en maintenant la ville dans son enveloppe urbaine existante. La seconde étape a consisté à réaliser une douzaine d'entretiens semi-directifs auprès d'élus du territoire et auprès de techniciens de différentes institutions. L'objectif était de proposer des cartographies, à la fois pour visualiser les différentes connaissances et attentes vis-à-vis de la sobriété foncière, mais aussi les attachements qui émergent quand on évoque l'aménagement du territoire. Enfin, la dernière étape de la commande se voulait plus collaborative, afin de travailler sur la notion même de "développement territorial" au regard de la notion de sobriété. Une session de la fresque de la ville (www.fresquedelaville.fr), un jeu collaboratif, que j'ai co-créé et qui permet de comprendre les enjeux de l'aménagement du territoire au regard des crises environnementales, sociales et économiques, a été organisée avec une dizaine de technicien.nes et élu.es du Département d'Ille et Vilaine. Elle a eu lieu fin août 2023.

Pourtant, durant nos échanges lors de cette commande, des réflexions sur la notion même de "projet" ont émergé, et si nous n'avons pas pu les traiter durant la commande, faute de temps, mais aussi car la réflexion n'était pas assez aboutie, j'ai voulu pousser cette réflexion dans ce mémoire.

Ce mémoire est donc à la croisée des chemins entre l'enquête réalisée pour le département d'Ille et Vilaine sur la sobriété foncière, les différentes missions que j'ai pu réalisées en tant qu'urbaniste sur ces sujets, et des recherches effectuées après la commande, notamment sur les notions de "maintenance", de "care" et de "dé-projet". Les verbatims utilisés tout au long de ce mémoire viennent donc principalement de l'enquête réalisée auprès d'élus.es et de technicien.nes d'Ille et Vilaine entre janvier et avril 2023, ainsi que quelques entretiens pour approfondir réalisés en novembre 2023.

Au travers de cette enquête, entre entretiens avec des élu.es et des technicien.nes, recherches bibliographiques et attachements personnels, je m'attacherai donc à répondre à la problématique suivante : La sobriété foncière, un nouvel imaginaire pour le ménagement des territoires ?

A cette fin, je vous amène déambuler avec moi à travers quatre axes. Le premier se positionne comme une prise de recul sur la notion même de "projet", sa définition, mais aussi son histoire et les imaginaires qui y sont associés. Le deuxième axe se focalise sur la notion de sobriété foncière et comment celle-ci est devenue le caillou dans la chaussure de l'aménagement du territoire en amenant bien plus de questionnements que la "simple" question foncière. Le troisième axe se targue de proposer un nouvel imaginaire du "ménagement" des territoires en y associant les notions de "maintenance" et de "care" pour de nouveaux paradigmes. Enfin, le dernier axe revient sur l'aspect démocratique d'un débat qui doit nécessairement être posé pour imaginer une transformation culturelle partagée.

Présentation succincte de mon parcours et de mon intérêt pour le sujet

Je peux me présenter comme étant une femme occidentale, blanche, de classe moyenne dite haute, ayant fait des études supérieures en sciences politiques. Cela donne déjà quelques indications sur les biais, les attachements et les héritages qui me traversent nécessairement. Je me présente professionnellement comme étant urbaniste, ce qui ne veut pas dire grand-chose, vu les compétences et tâches très diversifiées que réalisent les urbanistes. En tout cas, je travaille sur le sujet de l'aménagement des territoires depuis mon premier master, c'est-à-dire depuis 2017. J'ai eu la chance de commencer mon parcours professionnel dans un cabinet de conseil en urbanisme circulaire, dixit.net, ce qui m'a permis de me former très tôt sur ces enjeux et porter une réflexion sur la sobriété foncière avant qu'elle ne devienne un sujet d'envergure nationale. Si j'explique cela, c'est à la fois pour expliquer mon intérêt pour le sujet, mais aussi pour souligner qu'il n'est pas nouveau pour moi, et que je l'ai donc sûrement moins regarder avec "un œil neuf". C'est aussi pour ça que j'ai souhaité le confronter aux notions de "care" et de "maintenance", encore bien éloignées des imaginaires sur l'aménagement des territoires.

**Partie 1 - Un
imaginaire du
projet, de
l'investissement et
de l'innovation dans
l'aménagement des
territoires**

Dans cette première partie, j'ai souhaité revenir sur ce que l'on appelle le "projet", mais aussi sur des notions qui y sont souvent associées telles que "l'investissement" et "l'innovation". Il s'agit d'en comprendre les éléments clés, mais aussi l'histoire et l'imaginaire qui sont véhiculés à travers ces notions. Enfin, bien que de nombreux acteur.ices dans les territoires, notamment en Ille-et-Vilaine, se posent sincèrement la question de changer de modèle au regard des crises climatique, de la biodiversité, sociale, démocratique, ..., faire "projet" n'est jamais remis en question. Que se cache-t-il derrière ce grand mot qui est dans toutes les bouches dès qu'il s'agit de faire ?

D'où l'on part... définition des concepts

Commençons par la notion "d'aménagement du territoire". Si je choisis de définir celui-ci en premier, c'est à la fois parce qu'il s'agit de s'intéresser à l'imaginaire du projet sous le prisme des territoires, comme lieu des projets.

Selon la définition de l'ENS Lyon, l'aménagement du territoire, car c'est bien de ça que nous parlons avant de pouvoir proposer une posture qui le "ménage", désigne *"l'ensemble des politiques mises en œuvre pour encadrer ou infléchir les évolutions d'un territoire généralement à l'échelle de l'État en fonction de choix politique et du contexte. L'aménagement est l'une des formes de l'appropriation d'un territoire. La racine latine d'aménagement, manere, évoque la maison, le manse, le manoir. Aménager comme emménager ou déménager fait allusion, originellement, à l'espace domestique et à des actions de la vie quotidienne. L'un des objectifs de l'aménagement du territoire peut être de corriger les déséquilibres. En France, pendant plusieurs décennies, la DATAR, une institution placée sous la responsabilité du Premier ministre, a été le chef d'orchestre de l'aménagement du territoire, dont elle définissait les grandes orientations."* Cette définition met tout de suite en lumière les attachements qui peuvent s'ancrer dans un territoire, tellement cela fait partie de notre "quotidien", de notre "maison". Notons aussi qu'il n'y a pas vraiment de périmètre donné. Finalement, on ne sait pas très précisément où commence et où s'arrête un "territoire". Quand on parle d'un territoire de référence, il n'est pas sûr que notre interlocuteur parle du même que nous : est-ce la commune où l'on vit ? Rarement. Le bassin de vie et le bassin d'emploi ? Possible. Parfois, on peut faire référence à une entité administrative, comme une intercommunalité ou un département, mais à part dans les réunions dédiées à ces sujets, c'est rarement le cas dans nos discussions quotidiennes.

On parle aussi de plus en plus de "métropolisation" du territoire, plus que d'aménagement. L'aménagement serait vu comme une ancienne recette de la décentralisation, transformée par le libéralisme et la concurrence entre les grandes métropoles françaises (si ce n'est mondiales). Ce processus de métropolisation renverrait à une question d'accroissement, de ville qui gonfle et

qui attire à elle tous les capitaux, humains et financiers. Elle devient alors compétitive et s'insère dans la mondialisation, car sa taille et les aménités qu'elle propose attireraient les talents. Michel Grosseti et Olivier Olga-Bouba, dans leur article *Le Récit Métropolitain : une légende urbaine*, soulignent quand même un problème important : *“Pour certains, parler de métropole en France, c'est parler de Paris, pour d'autres, c'est parler d'une douzaine de villes, ou d'une demi-douzaine, pour d'autres encore, la métropolisation renvoie au fait urbain, sans compter ceux qui ont en tête les 22 métropoles instituées par le législateur”*. Là encore, comme avec “territoire”, on ne sait pas bien de quoi on parle... On voit déjà en filigrane qu'il s'y joue davantage attachements et imaginaires qu'une définition légale et administrative.

Je ne vais pas beaucoup m'attarder sur la notion d'investissement dans ce mémoire, non pas parce qu'elle n'est pas importante, elle est primordiale, mais parce qu'elle est très complexe et que les entretiens réalisés et la littérature existante ne permettent pas de s'y plonger suffisamment. Je souhaite cependant souligner que c'est une composante très forte de chaque projet dans l'aménagement du territoire : comment finance-t-on les projets ? Comme ils sont nouveaux, et qu'il y en a plein tout le temps, alors il faut “investir” pour les développer, mettre plus d'argent, de l'argent qui ne relève pas du bon fonctionnement du territoire, mais “ajouter” pour développer les projets. Notons que les aides de l'Etat accordées aux collectivités fonctionnent beaucoup par investissement : il y a aura de l'argent en plus s' il est alloué à un projet en particulier. *“L'investissement public fait référence aux dépenses du gouvernement consacrées aux infrastructures économiques telles que les aéroports, les routes, les chemins de fer, les réseaux d'eau et d'assainissement, les services publics d'électricité et de gaz, les télécommunications et les infrastructures sociales telles que les écoles, les hôpitaux et les prisons (FMI, 2015). Le terme « investissement public » est aussi parfois utilisé par les gouvernements au sens large pour désigner les dépenses en capital humain telles que les dépenses en éducation et en santé ou les investissements financiers des institutions gouvernementales telles que les fonds souverains.”* (Miller M. et Mustapha S., La gestion de l'investissement public. Un guide d'introduction à la gestion des finances publiques). Attention, il ne s'agit pas du tout de dire qu'il ne faudrait plus d'investissement (public ou privé) dans les territoires, notamment si je dézoome un peu mon propos : beaucoup d'habitants de pays n'ont pas accès à l'eau potable ou n'ont pas d'écoles ou des hôpitaux fonctionnels, et l'investissement public peut être nécessaire. Il s'agit simplement de pointer que certains investissements sont fléchés vers des projets ou des infrastructures dont le besoin réel par les populations peut être questionné. Mark Miller et Shakira Mustapha nous expliquent que *“les dépenses d'investissement créent des actifs durables qui doivent être maintenus. Cela signifie que les décisions concernant la poursuite d'un projet aujourd'hui créent des obligations financières futures pour le fonctionnement et l'entretien”*. Le projet et l'investissement s'emmêlent l'un avec l'autre, et crée une obligation de faire projet et de le poursuivre, car c'est

trop tard, il y a déjà de l'argent en jeu, on ne peut plus reculer. Il s'agit d'un argument utilisé par de nombreux élu.es locaux pour soutenir la continuité de projets décriés, comme l'aéroport de Notre Dame des Landes ou l'A69 plus récemment.

Il existe peu de littérature sur le "projet", symptôme d'une notion qui ne vaut même pas le coup d'être étudiée. Elle est si évidente qu'on ne la remarque pas, mais aussi peut-être, parce qu'ici aussi, on ne sait plus bien à quoi l'on fait référence, que cela paraît bien périlleux de se lancer dans une explication. Martin Giraudeau et Frédéric Graber le définissent comme *"une intention indéterminée, qui, peut à peu, se concrétise. Au fur et à mesure d'un projet, les choses se dessinent à travers une multitude de décisions qui peu à peu donneraient sa forme finale à l'objet du projet"*. Dans son ouvrage Inutilité publique, histoire d'une culture politique à la française, Frédéric Graber, en parle comme *"un exercice rhétorique, au sens où il cherche à convaincre. Il ne s'agit cependant pas de convaincre tout le monde, mais de viser surtout les institutions qui doivent examiner et autoriser le projet"*. Si le projet doit apparaître nécessaire, inévitable, il n'a pas besoin de l'être pour tout le monde, mais pour celles et ceux qui décident ou qui l'autorisent.

Mathieu Daujam, dans son article *Le projet ou l'histoire d'une méprise*, décrit le projet plutôt en partant de celui qui le fait : *"(...) dans un sens statique ce plan, cette prévision déterminée que j'élabore et que je fixe dans ma tête ou sur une feuille de route comme un objet qui me serait extérieur. Le projet c'est aussi le mouvement si bien décrit par Heidegger, cette sortie hors de moi, cet acte qui me concerne fondamentalement et selon lequel j'anticipe sur ma situation présente pour me projeter, plus exactement de pro-jeter, me jetant en avant dans une situation future que je ne maîtrise pas totalement."* Cette double définition nous permet aussi de comprendre que le projet n'est pas simplement un objet, mais aussi quelque chose qui émane de l'humain, qu'il "fixe dans sa tête" et qui se retrouve projeté dans la réalité, comme une sorte d'émanation. Là aussi, j'y reviendrai, car cela cristallise l'imaginaire autour du projet.

Il manque un mot que je n'ai pas défini, parce qu'il semble cristalliser de multiples interprétations : comment définir "imaginaire" ?

Je propose de le voir sous deux angles. Le premier, c'est l'imaginaire dominant, celui qui imprègne notre vision du quotidien, qui motive nos façons d'être au monde, d'être au territoire, d'y travailler, d'y vivre. C'est l'imaginaire du "développement" territorial, de "l'attractivité" territoriale et de "l'innovation" territoriale. C'est un imaginaire de la croissance, à la fois de la population, pour gagner et/ou conserver les recettes fiscales qui tiennent une commune, et celle de la croissance de l'emploi, pour conserver et satisfaire ces électeur.ices. C'est l'imaginaire qui pousse à faire des projets, toujours plus, tout le temps, qui colonise les sols de nos territoires, pour y implanter toujours plus de lotissements, d'éco-quartiers 4.0, des entreprises du futur, etc...

Le deuxième angle, c'est la proposition, justement, d'imaginer autre chose. C'est la capacité de certains acteurs à développer des contre-récits, en apportant d'autres regards ou simplement le même regard, mais de côté. C'est celui que je développerais avec les notions de "care" et de "maintenance", qui viennent se heurter à l'imaginaire du projet, et qui proposent de faire "projet" autrement sur nos territoires. Mais nous y reviendrons.

D'où vient l'imaginaire contemporain du projet ?

Au-delà de la définition qu'on peut trouver du "projet", j'ai souhaité explorer davantage l'histoire de cette notion afin de mieux comprendre d'où pouvait venir cette évidence de la nécessité de faire. Il fallait bien que ce soit ancré depuis si longtemps dans la tête des élus, mais aussi des professionnels de l'aménagement, pour que cela soit si peu remis en cause.

Encore une fois, il n'y a pas mille sources qui existent sur cette notion, à croire qu'elle est un vrai angle mort de la recherche. Martin Giraudeau et Frédéric Graber s'y sont largement intéressés dans leur ouvrage Le seuil de l'action. La décision préalable dans l'histoire des projets, mais c'est un des seuls ouvrages, du moins en langue française, qui y fait largement référence. Mais c'est finalement plus sur l'ouvrage de Frédéric Graber sur la notion d'utilité publique (des projets) que nous nous appuyerons, car il fait directement référence à des projets d'aménagement urbain, d'infrastructures urbaines, où il apparaît nécessaire (mais pas forcément démocratique) de recourir à l'enquête publique, c'est à dire, une forme de concertation des habitant.es.

"L'aménagement du territoire se fait par projet" nous dit Frédéric Graber. Si certains projets ont été abandonnés, comme l'aéroport de Notre Dame des Landes ou Europacity sur le Triangle de Gonesse, ce ne sont finalement que de petites victoires emblématiques face au nombre impressionnant de projets qui sont réalisés chaque année : un lotissement en plus sur les terres agricoles en entrée de village, la création d'une nouvelle zone d'activité dans la Communauté de Communes, en plus des dix autres, l'agrandissement d'un centre commercial, etc... S'il est difficile de dater l'apparition en tant que telle de la notion de projet, qui peut faire référence aussi bien à l'aménagement, comme à l'achat d'un bien, ou à un processus de création en information, il est plus facile quand on s'intéresse spécifiquement à l'aménagement du territoire, de s'intéresser à l'histoire de l'enquête public et de la notion "d'utilité publique", intrinsèquement liées au projet d'aménagement.

La notion d'utilité publique est apparue sous l'ancien régime, pour justifier la mise en place de certains projets plus ou moins contestés et souvent d'une grande ampleur. Frédéric Graber la définit comme *"une idée générale de bien commun, notion vague mais centrale dans l'exercice du pouvoir"*. Après la révolution

française, la méthodologie de l'enquête publique s'installe de manière à expliciter les projets d'aménagement du territoire et faire semblant, on y reviendra, de donner une voix aux habitant.es du territoire pour qu'ils s'expriment sur le projet : *"elle est par excellence l'outil administratif qui permet de manifester l'utilité publique sans jamais en débattre"*. Cet outil a bien sûr évolué dans le temps, nécessitant plus ou moins d'ingénierie, et se collant dans notre monde contemporain de plus en plus aux outils numériques.

S'intéresser à l'enquête publique peut paraître étonnant quand on s'intéresse aux imaginaires autour de la notion de projet, et pourtant, on peut les voir apparaître en filigrane. Il y a peu de participation aux enquêtes publiques, elles sont souvent peu communiquées ou peu visibles, et ont un caractère très technique, si ce n'est technocratique. Cette faible participation permet de présumer du consentement de la population au projet. Frédéric Graber parle de *"caractère brouillon, imprécis, voire incohérent et invérifiable des ces dossiers"*, ce qui est le meilleur moyen pour éviter d'en ressortir les failles et les faiblesses. Les arguments des opposant.es ne sont pas écoutés, ils sont inlassablement mis de côté et renvoyés au dossier qui donnerait tous les éléments pour prouver de l'intérêt public du projet. On voit apparaître ici l'une des composantes phare à mon sens, de l'imaginaire du projet : il vaut mieux être quelqu'un qui se lance avec enthousiasme et dynamisme dans les projets, qu'être vu comme quelqu'un qui les remet en cause, voire qui milite pour les arrêter. Alors que d'un côté, vous serez perçu comme une personne d'action qui soulève les problèmes à bras le corps, de l'autre côté, vous serez vu comme un.e feignant.e, sans ambition, et comme une personne qui ralentit l'action et les soi-disantes solutions des autres.

Une autre composante très importante de l'imaginaire autour du projet d'aménagement est celle de "faire projet" pour trouver des solutions à des problématiques, notamment celle de l'emploi. Dire d'un projet qu'il va permettre de créer de l'emploi, argument très souvent utilisé pour justifier n'importe quels travaux, est le meilleur moyen d'avoir l'oreille attentive des élu.es. Favoriser l'emploi, en ouvrant une nouvelle Zone d'Activité par exemple ou en agrandissant la zone commerciale, peut être présenté *"comme une opportunité à ne pas rejeter"*. Non seulement le projet peut créer de l'emploi, mais en plus il permettrait d'augmenter les revenus fiscaux de la commune. La concurrence entre les territoires, dont on a déjà un peu parlé dans la définition de métropolisation, joue ici un rôle décisif : si on dit non au projet, si on dit non à l'installation de ce nouveau magasin, de ce nouvel éco-quartier, alors il ira ailleurs, dans une commune proche.

Cette approche par la notion d'utilité publique montre à quel point elle colle à la notion de projet : l'une sert à l'autre et inversement, afin d'éviter le débat et de faire apparaître le projet d'aménagement comme une évidence, car d'utilité publique. Frédéric Graber rappelle que cette notion d'utilité publique est l'héritage d'un *"imaginaire monarchique, dans lequel on peut trancher avec*

justice, au nom d'une connaissance parfaite". C'est de cela dont sont empreints les imaginaires du projet aujourd'hui : comme une évidence intrinsèque, qui ne peut être remise en cause, car elle répond à des problèmes et des objectifs précis, notamment celui du besoin de création d'emplois et du besoin en logement. Faire projet fait de nous un bon décideur, un bon ingénieur, un bon citoyen qui n'a pas froid aux yeux. J'ai mis volontairement ces exemples au masculin, car dans l'imaginaire collectif, ceux qui font des projets d'aménagement sont des hommes (est-il nécessaire d'ajouter blanc, de classe dite supérieure et valide ?). Frédéric Graber et Martin Giraudeau rappellent que la littérature entrepreneuriale regorge de ce type d'appréciation sur ces grands esprits qui prennent des décisions et qui font. Il faudrait "*du courage*", de "*la persistance*", un "*grand besoin d'accomplissement*", mais aussi "*une vision large*" et "*un regard perçant*". J'y reviendrai par la suite, notamment dans l'axe 3 de ce mémoire, mais il va sans dire que l'imaginaire associé à celui qui porte le projet n'est pas loin, voire se mélange, avec l'imaginaire qui peut être associé à la virilité.

Mathieu Daujam voit même l'action de faire projet comme l'essence de l'humain : exister voudrait dire "*se pro-jeter, se définir dans le présent par un futur qui par essence n'est pourtant pas encore là*". Dans un imaginaire où l'humain est au centre du monde, où il s'en croit maître et possesseur, un monde qu'il croit pouvoir "*lire en totalité et avec précision*", alors il n'y a aucune raison de douter de ses projets dans ce monde-là. Faire projet reviendrait à "*bloquer le mouvement et à plier le monde à ses exigences*". Encore une fois, faire projet, ce n'est pas prendre soin de ce qui nous entoure, mais "plier", ajuster, transformer, tordre le réel pour satisfaire des besoins réels ou imaginaires projetés dans un hypothétique futur.

Faire projet, c'est aussi faire preuve d'innovation, un autre terme qui mériterait à lui tout seul qu'on s'y intéresse bien plus largement, tellement il a été galvaudé. Tout comme le projet, on ne sait plus bien à quoi fait référence l'innovation. Notre seule certitude, c'est qu'il faut en faire : être innovant, partout, dans le temps, dans tout et pour tout. C'est aussi pour cela qu'il est parfois difficile de s'opposer à des projets : ils ont été conceptualisés par des personnes dites expertes, techniciennes, comme des ingénieurs, qui ont un pouvoir social et culturel important, et contre lequel il est parfois difficile de s'opposer. Frédéric Graber et Martin Giraudeau l'expliquent très bien : "*En fin de compte, c'est le silence des uns et des autres qui fondent le consensus, et non pas leurs adhésions explicites*".

Enfin, il me semble important de souligner que l'imaginaire contemporain du projet existe notamment parce qu'il peut s'adosser à des outils administratifs qui le légitiment. J'ai déjà évoqué l'enquête publique, mais plus largement, il faut prendre en compte les outils administratifs et financiers. Afin d'obtenir des financements, notamment de la part de l'Etat ou d'autres institutions publiques, un projet doit exister. C'est par l'existence d'une nouvelle idée, d'une nouvelle proposition, qu'il est possible d'obtenir une autorisation administrative qui déclenche des financements. L'histoire des projets s'adosse à la création et à

l'évolution de ces administrations qui formatent la façon de faire projet, et d'en faire toujours plus, afin d'obtenir des financements pour les caisses des collectivités.

L'évidence du sacro-saint projet

Je pense qu'on commence à bien comprendre l'essence même du projet : il est une évidence, il ne peut être remis en cause. Soit parce qu'il est labellisé d'utilité publique, soit parce qu'il est trop complexe à comprendre et que l'on a des difficultés à s'y opposer, soit parce qu'il solutionne des problématiques complexes et qui attisent les peurs des élu.es, telles que l'emploi et le logement. Souvent, faire projet, c'est tout cela à la fois.

Bien sûr, il y a des projets remis en cause tous les jours. Certains sont abandonnés et ce sont de vraies victoires pour les militant.es et opposant.es au projet. Étant originaire de Notre Dame des Landes, je peux difficilement dire que l'abandon du projet n'a pas été une grande fête. Cela a aussi été vécu comme un tournant, comme une puissante possibilité de dire non. Mais finalement, l'aéroport de Notre Dame des Landes, ou Europacity, ne seraient-ce pas des exceptions qui confirment la règle que la plupart des projets d'aménagement se font sans la moindre, ou faible opposition ? Un projet d'aménagement va être porté par une ou plusieurs collectivités et institutions publiques, et privées. Si chaque membre de ces organisations n'est pas convaincu par le projet, il n'est pas pour autant remis en question. Car il faut "faire".

Depuis plusieurs années déjà, le sacro-saint mot de "concertation" est dans toutes les bouches pour justifier un projet. Ces concertations citoyennes et démocratiques sont censées aller plus loin que l'enquête publique, être moins techniques et faire porter la voix des citoyen.nes. Mais elles ne portent pas sur le projet en lui-même, elles ne viennent pas questionner l'utilité du projet, mais simplement comment le faire : est-ce que ce nouveau bâtiment doit-être à trois étages ou plus large ? Voulez-vous un jardin plus ici ou là ? Avec une fontaine ou un jardin d'enfant ? Et combien de places de parkings ? Les oppositions sont balayées d'un revers de main : on y aurait déjà répondu, ce ne répondrait pas à l'objectif, etc... Objectif jamais remis en cause. Frédéric Graber souligne aussi que les grandes composantes qui viennent automatiquement justifiées un projet, telle que la création d'emplois et l'augmentation des revenus fiscaux, ne sont pensées que sous le seul angle de la création par le projet, mais pas sous l'angle des potentielles destructions : *"Ce qui est frappant, c'est que là encore, on ne s'interroge pas sur la destructions d'activité que le projet peut entraîner et qui conduiraient parallèlement à une réduction des rentrées fiscales"*. Même chose pour la perte d'emplois que pourrait occasionner le projet. Il y a toujours une " *asymétrie de la preuve*" dans la façon dont on pense les projets.

Si les projets sont si peu remis en question, c'est parce que les pouvoirs publics les érigent comme la seule solution possible à un problème. Et il semblerait qu'on attende pas des habitant.es d'un territoire qu'ils viennent questionner le problème initial. Alors que l'on pourrait légitimement se demander si c'est vraiment un problème, pour qui, pour quoi, selon quel point de vue et quels attachements ?

De même, faire projet, ce n'est pas juste avoir des idées, c'est dépenser de l'argent. Et souvent acquérir un foncier dans les projets d'aménagement. Il y a des investissements financiers massifs qui sont faits pour réaliser les projets d'aménagement, et les collectivités se retrouvent souvent engluées dans ces mannes financières. Ce sont des arguments qui ont été utilisés pour justifier de continuer le projet de l'aéroport de Notre Dame des Landes ou qui sont utilisés aujourd'hui pour le projet de nouvelle liaison Castres-Toulouse sur l'autoroute A69 : il serait trop tard car les collectivités auraient déjà dépensé trop d'argent. Ces dépenses lient aussi les mains des futur.es élu.es qui pourtant n'étaient pas forcément à l'origine du projet, voire auraient pu le remettre en cause. Mon propos n'est évidemment pas pas dire que c'est impossible, mais de souligner que la façon dont nous finançons des projets, à coup d'investissements préalables massifs, participe à faire naître le projet, à littéralement le faire sortir de terre dans le cas des projets d'aménagement du territoire, plutôt que de s'y opposer, notamment à posteriori.

*

Poser les termes des concepts et des définitions me paraît essentiel quand on s'attache à réfléchir au projet et à l'aménagement sur nos territoires. Notamment car il apparaît très vite que les définitions sont multiples et situées. Cela leur rend d'autant plus intéressantes, il me semble, cela nous force à trouver notre matière dans la pluralité et à la tester, l'expérimenter, notamment au regard maintenant, de la sobriété foncière.

Partie 2 - La sobriété foncière, un début de perte de repères dans le projet

Après avoir exploré la notion de projet et des imaginaires qui y sont associés, je souhaite sortir un peu du conceptuel pour revenir sur le terrain d'enquête que j'ai pu explorer grâce à une commande réalisée dans le cadre du Master pour le département d'Ille et Vilaine. Cette partie se veut plus ancrée dans le contexte précis de la sobriété foncière comme nouvelle façon de faire (ou pas) projet dans l'aménagement du territoire. Après avoir présenté le terrain d'enquête et être revenue sur les multiples définitions qu'on peut accoler à la sobriété foncière, j'aimerais montrer comment cette nouvelle vision de l'aménagement du territoire est un coup de pied dans la porte. La sobriété foncière cristallise la défiance et la peur des élus (mais aussi des techniciens) et fait apparaître le foncier, le sol, la terre, comme une composante essentielle du projet, ressource qu'on a eu tendance à oublier.

Bienvenue en Ille-et-Vilaine, sur les chemins de la sobriété foncière

Le contexte de cette enquête vient d'une commande réalisée par Nicolas Perrin, Vice-Président délégué aux contrats départementaux de solidarité territoriale et au budget bas carbone au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, un département breton dont la ville principale est Rennes. Cette commande s'inscrit dans un contexte législatif plus large avec la publication de circulaires sur la Zéro Artificialisation Nette, une émanation de la loi Climat et Résilience, promulguée le 22 août 2021. Cette modification du Code de l'Urbanisme s'inscrit dans une démarche de plus long terme, mais bien moins contraignante et coercitive, sur la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire. Les lois Grenelle I (2009) et II (2010) ont permis d'instaurer les notions de trames vertes et bleues, de fixer des coefficients d'occupation des sols dans les zones à protéger. La loi Alur en 2014, et la réforme du Code de l'Urbanisme en 2015, viennent asseoir l'enjeu de l'étalement urbain et le besoin de "gérer le sol de façon économe". En 2018, la loi Elan propose des outils, notamment fiscaux, pour inciter les collectivités à la réhabilitation des logements et à la transformation de bâtiments existants. La même année, le Plan Biodiversité se donne comme objectif la réduction de la consommation d'espace. Mais c'est bien la loi Climat et Résilience qui vient positionner la lutte contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain comme une priorité nationale. Les nombreuses circulaires publiées ces trois dernières années, ainsi que les programmes nationaux type "Petites Villes de demain" ou "Territoires Pilotes de Sobriété Foncière", attestent de la position forte de l'Etat sur le sujet.

Sans rentrer dans les détails, il me semble quand même important de rappeler la définition de l'artificialisation des sols et ces enjeux. La loi définit l'artificialisation comme "*l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage*". La France connaît

depuis 1981 un taux de croissance de l'artificialisation 3,7 fois supérieur à la croissance de la population, ce qui montre bien qu'on ne construit pas simplement pour loger des personnes, mais bien que l'étalement urbain est un système financier, social et culturel, dont la ressource finie qu'est le sol a été totalement invisibiliser. L'artificialisation est à l'origine d'impact important sur les écosystèmes du sol et associés ; sur les habitats, les milieux et la diversité biologique ; sur l'eau, par accroissement du ruissellement, l'intensification des inondations et la pollution des eaux pluviales urbaines ; la séquestration de carbone par les sols ; la consommation d'espaces agricoles nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire des territoires ; les dépenses de la collectivité par l'allongement et la multiplication des infrastructures ; et enfin la fracture sociale et territoriale, par la paupérisation des centres-villes, l'augmentation des logements vacants, la dégradation du patrimoine bâti et la ségrégation spatiale, avec des ghettos de riches. Entre 2011 et 2021, 17 927 hectares de terre ont été artificialisés en Bretagne, dont 30% en Ille-et-Vilaine. Le Bretagne représente 7,6% des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers en France métropolitaine, alors que sa surface régionale constitue 5% de la surface totale hexagonale.

Dans le cadre de cette enquête (voir la liste des entretiens réalisés en annexe), un des premiers objectifs a été de comprendre la perception de la sobriété foncière par les différents acteurs du territoire d'Ille-et-Vilaine (élu.es, technicien.nes de collectivité, bureaux d'études et associations). En voici une représentation synthétique :



On comprend bien par cette vision d'ensemble qu'au delà de la définition que la loi Climat et Résilience peut apporter sur l'artificialisation des sols, la notion de sobriété foncière, comme nouveau marqueur de l'aménagement du territoire est bien plus large, de la notion de limitation, en passant par la protection, la transformation d'un modèle, mais aussi des formes d'optimisation.

Certain.es interlocuteur.ices associent la sobriété foncière directement à l'usage que l'on fait du foncier : *"La sobriété foncière, c'est dire au monde agricole qu'on a enfin compris qu'on ne peut pas aller plus loin, qu'il nous faut voir à plus long terme pour ces terres agricoles."* (Un maire) ; *"Il faut questionner l'usage des bâtiments existants, en intensifiant et en mutualisant les usages. Il y a un virage à prendre sur les équipements publics notamment, qui sont sous-utilisés."* (Une directrice d'un service au département).

D'autres préfèrent mentionner ce qui va en opposition avec la sobriété, ce qu'il ne faudrait plus faire : *" C'est être en opposition à une forme d'opulence et de gaspillage. La sobriété cherche à préserver la ressource foncière dans sa vocation de contributeur à la biodiversité et au bien commun."* (Un directeur d'agence départementale) ; *"Cela implique de parler du monde agricole : de quelle agriculture parle-t-on ? quelle est sa place dans le développement de nos territoires ? et quelle est la place des autres activités économiques dans les territoires ruraux ?"* (Une directrice d'une association de sensibilisation aux élus bretons)

Enfin, certain.es préfèrent parler de développement : on ne change globalement pas la donne des projets, on ne se pose pas la question de pourquoi on fait, mais on essaye de faire mieux, avec moins d'espace et en économisant davantage les ressources : *"C'est la nécessité de limiter l'extension urbaine tout en accueillant de la population, il faut donc densifier."* (Un maire) ; *" C'est tenir les deux bouts entre le développement d'une commune, avec l'arrivée d'activités et d'habitants, et consommer très peu, ou différemment."* (Un maire)

Ce qu'il y a d'intéressant dans toutes ces définitions de la sobriété foncière, c'est que la majorité des interviewé.es ont d'abord essayé de donner une définition juridique, voire scientifique en séparant les concepts d'artificialisation, d'imperméabilisation et d'étalement urbain. Puis, les définitions sont devenues plus personnelles, plus localisées, que ce soit par le territoire habité, ou par la posture professionnelle de la personne.

La défiance et la peur des élu.es locaux

A première vue, quand on regarde les titres des médias notamment, ou qu'on fait attention aux bruits de couloirs dans les collectivités, la sobriété foncière a d'abord suscité de la défiance et de la peur pour les élus territoriaux. Plusieurs élus ont écrit des tribunes, appelant à rejeter la loi, ou du moins, à ce qu'elle soit moins ambitieuse et/ou différente selon les territoires. Le 30 septembre 2023, Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, annonce que sa région va sortir du dispositif du Zéro Artificialisation Nette. Évidemment, la préfète de la région lui a rappelé qui s'agissait de la loi, pas d'un dispositif fonctionnant sur le volontariat. Il pourrait s'agir d'un cas isolé, et même si cette déclaration était absurde, il s'agit sûrement de la loi qui a le plus remué les élus locaux depuis de nombreuses années : *"C'est un sujet qui met les élus en tension, ils sont déstabilisés."* (Un élu au département d'Ille-et-Vilaine).

Au travers de notre enquête, on comprend qu'il n'y a pas, ou peu, de rejet de l'idée générale de la loi. Elle est bien comprise, elle apparaît comme nécessaire et répond à l'un des principaux problèmes environnementaux des territoires, l'étalement urbain. Si j'ai pu rencontrer des élu.es bien moins informé.es et sensibilisé.es durant mes activités professionnelles, celles et ceux d'Ille-et-Vilaine savent de quoi ils parlent et sont tout à fait conscients des enjeux. C'est plutôt la façon dont a été promulguée la loi qui ne les satisfait pas : *"C'est une très belle idée, mais quelle cata la mise en place ! C'est le gros bordel dans les communes, c'est complètement irréalisable !"* (Un maire) ; *"Bien sûr ce que c'est une bonne idée, mais elle est vécue comme une injonction, avec des communes qui sont pointées du doigt parce qu'elles ne font pas bien."* (Un maire) ; *"L'Etat se pose en donneur de leçon, alors qu'il développe lui-même de grands projets ! Il devrait être plus modeste sur le sujet..."* (Un maire). Ce sont aussi le peu de solutions, notamment financières, qui sont pointées du doigt : *"Il manque un outil fiscal, car être sobre en foncier ne rapporte rien, alors que la rétention foncière, ça paye !"* (Un maire et administrateur fédération des SCoT et EPF Bretagne). Il va s'en dire qu'il n'y a pas eu de débat national sur le développement territorial ou l'aménagement du territoire dans son ensemble.

La question qui revient sur toutes les lèvres et qui suscite le plus de crainte est l'accueil de la population : *"La croissance démographique d'une commune est le facteur déterminant de la réussite d'un mandat pour un maire"* (Un élu départemental). La sobriété foncière ne vient pas proposer un aménagement du territoire différent, un plan de répartition de la population entre communes, que sais-je, et les élus se retrouvent englués dans le même objectif qu'avant : *"Cela nous tend. La métropole rennaise fait des efforts, mais les autres communes veulent aussi continuer à accueillir des habitants."* (Un maire) La croissance démographique reste le radar de réussite ou non d'un mandat, celle qui permet de garder l'école ou la boulangerie ouverte. *"Les maires sont encore focalisés sur l'accueil de nouvelles populations, ils s'en servent comme excuse. Mais c'est aussi*

un phénomène intergénérationnel, certains n'ont connu que ce modèle de développement." (Un architecte des bâtiments de France).

De plus, on retrouve dans notre enquête sur les perceptions de la sobriété foncière en Ille-et-Vilaine, un imaginaire très fort de "ce que veulent les français" pour leurs habitats : *"Le plus compliqué, c'est le sujet du logement, ça nécessite un changement profond de nos habitudes."* (Un maire). Là aussi, la peur des élus est tangible : s'ils ne leur proposent pas ce qu'ils veulent, ils ne viendront pas habiter dans leur commune ou ne resteront pas. *"Il faut briser le mythe de la maison individuelle avec jardin"*, nous dit un élu départemental. Mais pour qui a-t-on besoin de briser ce mythe ? Pour les habitant.es ou pour leurs représentants, qui sont persuadés qu'il s'agit du Graal. *"Il y a des peurs projetées de la part des élus, qui pensent que tous les habitants veulent 2000m² de jardin... Mais est-ce vraiment une réalité ? Est-ce que cela n'a pas déjà évolué ?"* (Une directrice d'une association de sensibilisation aux élus bretons). Ce serait très exagéré de dire que les habitant.es seraient prêts à vivre en collectif et/ou dans des bâtiments rénovés plus denses. Pour autant, il faut sûrement faire attention à toujours opposer sans nuance le petit appartement sans balcon du 15^{ème} étage en centre ville et la maison rêvée avec jardin et balançoire pour enfants. *"Quand on voit certaines colocations intergénérationnelles, souvent mises en place par des associations, c'est en centre-bourg, c'est collectif, mais les personnes âgées sont si heureuses !"* (Une directrice d'un service au département)

Le développement territorial en tant que tel n'est pas remis en question par les personnes rencontrées durant l'enquête. Cela vient le titiller, cela vient le complexifier, mais personne ne se demande vraiment s'il est nécessaire de faire des projets de "développement" : *"Il y a ce couple emploi-logement qui décide tout de la façon dont on aménage un territoire."* (Un élu départemental) ; *"L'entreprise Bridor veut s'installer sur mon territoire : comment concilier développement économique et sobriété foncière ? Leur vendre moins de terres pour conserver des espaces ?"* (Un maire). Cela nous rappelle une des composantes essentielles du projet : créer de l'emploi sur un territoire. Si la sobriété foncière peut rendre difficile l'installation d'une entreprise ou l'extension d'une autre, elle ne l'empêche pas intrinsèquement. Mais c'est sûrement la première loi qui vient rendre ces installations moins évidentes et qui les remet dans la balance plus générale de ce que nous voulons sur quel sol, de ce qui est prioritaire pour un territoire de ce qui ne l'est pas. Certain.es élu.es ressentent cependant une forme d'injustice, notamment celles et ceux des territoires ruraux : *"Le foncier agricole ne rapporte rien à la différence du foncier économique, alors quel intérêt de le garder pour les communes ? Et puis comment peut-on être sûr que ces terres seront productives pour préserver la sécurité alimentaire ? Il faudrait penser à des zones agricoles protégées, en soutenant financièrement les collectivités locales qui ont ces ressources là."* (Un maire et administrateur fédération des SCoT et EPF Bretagne). Étant des territoires agricoles qui proposent parfois peu d'aménités, pas toujours connectés aux grands pôles

urbains, ces territoires peuvent avoir le sentiment que leur seul avantage pour attirer de nouveaux habitants (encore et toujours cet objectif) serait de proposer de grandes maisons avec de grands jardins : *“Il y a des communes qui se sentent prisonnières de leur foncier, comme si le mode agricole devait le rester, et ne pouvait pas, comme tous les autres, se développer.”* (Une directrice d'une association de sensibilisation aux élus bretons). Si la sobriété foncière protège et donc valorise d'une certaine manière les terres agricoles, l'importance de les protéger et de les conserver ne fait pas encore partie de tous les imaginaires, et ne se traduit pas en mesure très concrètes.

Enfin, on a beaucoup entendu de techniciens des collectivités nous parler des craintes et des peurs des élus locaux, mais c'est aussi leur propre cas. S'ils se sentent moins responsables vis à vis de leurs concitoyen.nes, cela remet en cause leur façon de travailler, de penser les projets, voire de faire des projets : *“Au début, j'avais de vrais difficultés à voir comment j'allais l'insérer dans mes projets ou comment mes collègues allaient en prendre compte. Mais finalement, c'était une peur infondée, je pense que cela va devenir un automatisme.”* (Un technicien du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine dans un service d'aides aux communes et aux associations). C'est la même chose pour les urbanistes, les architectes ou les ingénieurs dans les bureaux d'études qui accompagnent les collectivités sur leurs projets, ils peuvent eux aussi se retrouver confrontés à un mur et à la tentation de faire toujours pareil, mais avec plus de contraintes : *“En fait, c'est aussi un changement de culture pour les bureaux d'études, ils font encore trop souvent ce que leur demandent les collectivités.”* (Un élu départemental).

Le foncier est la “neige de l'aménagement”

Le foncier, comme toutes les autres ressources, a été perçu comme infini. On pouvait s'étendre, construire toujours plus, même ajouter des places de parking ici et là, parce qu'on ne sait jamais, on pourrait venir à manquer. L'aménagement du territoire s'est construit sur le mythe d'un développement sans fin, signe de bonne santé d'un territoire, et attractif à toujours plus de population. Ce mythe a été rendu possible par la croyance d'une ressource foncière toujours *“disponible”*, pour reprendre le terme de Hartmut Rosa.

Je vous propose de faire un pas de côté pendant quelques lignes, de quitter temporairement l'Ille-et-Vilaine, et de voyager jusqu'à Métabief, station de ski alpin en moyenne montagne dans le Haut-Doubs. J'ai eu la chance de rencontrer Olivier Erard, Directeur de la station de ski de Métabief et responsable ingénierie des transitions, lors de son intervention au sein du Master of Science “Strategy and design for the Anthropocene” et de le recevoir au micro du podcast de dixit.net pour qu'il nous raconte son aventure. A Métabief, la neige se fait plus rare. Elle n'a pas disparu, elle revient en force certains hivers, mais de plus en plus, elle tarde à pointer le bout de son nez. Pour garantir la sécurité de la station, des remontées

mécaniques devaient être changées. Mais le coût d'installation de remontées mécaniques neuves est très important, la durée d'investissement pour une telle infrastructure est d'au moins 20 ans. Cela voulait dire qu'il fallait garantir l'activité du ski, les activités d'été ne suffisant pas, pendant vingt prochaines années : *“C'était un moment de choc, car il fallait à la fois arrêter, mais je n'avais aucune solution technique ou financière. Heureusement, il y a eu un alignement des planètes. J'ai rencontré un maître d'œuvre en remontée mécanique qui voulait développer une méthode analytique nouvelle sur les infrastructures anciennes pour bien comprendre leur stabilité. Il avait développé des modèles de déformation de structure, utilisés dans le bâtiment et les ponts. Les élus ont accepté l'expérience, malgré un engagement financier de 180 000 euros. En impliquant les techniciens des remontées mécaniques du syndicat, on a pu faire les analyses durant l'hiver 2018 pour comprendre les vraies raisons de leur instabilité. Elles venaient des massifs bétons, et non des structures métalliques. On pouvait garder nos pylônes métalliques en remplaçant les massifs béton et en adoptant une maintenance plus préventive, ce qui nous donnait une visibilité à plus de 20 ans en maintenant les remontées mécaniques existantes.”*

Nous reviendrons sur cette solution de la maintenance plus tard, mais ce qui m'intéresse ici, c'est le choc que cela a pu créer chez les élus et les institutions publiques : comment continuer à se développer sans la neige ? Comment faire territoire sans elle ? Je crois qu'on pourrait remplacer le terme de neige par celui de foncier. Cette m'a été soufflée par Emmanuel Bonnet et Sylvain Grisot, lors de leurs échanges autour d'un podcast. Comment développer le territoire s'il n'y a plus d'espace où construire ? Comment faire des projets sur un territoire si l'on ne peut plus prendre possession de sa ressource première, le sol ?

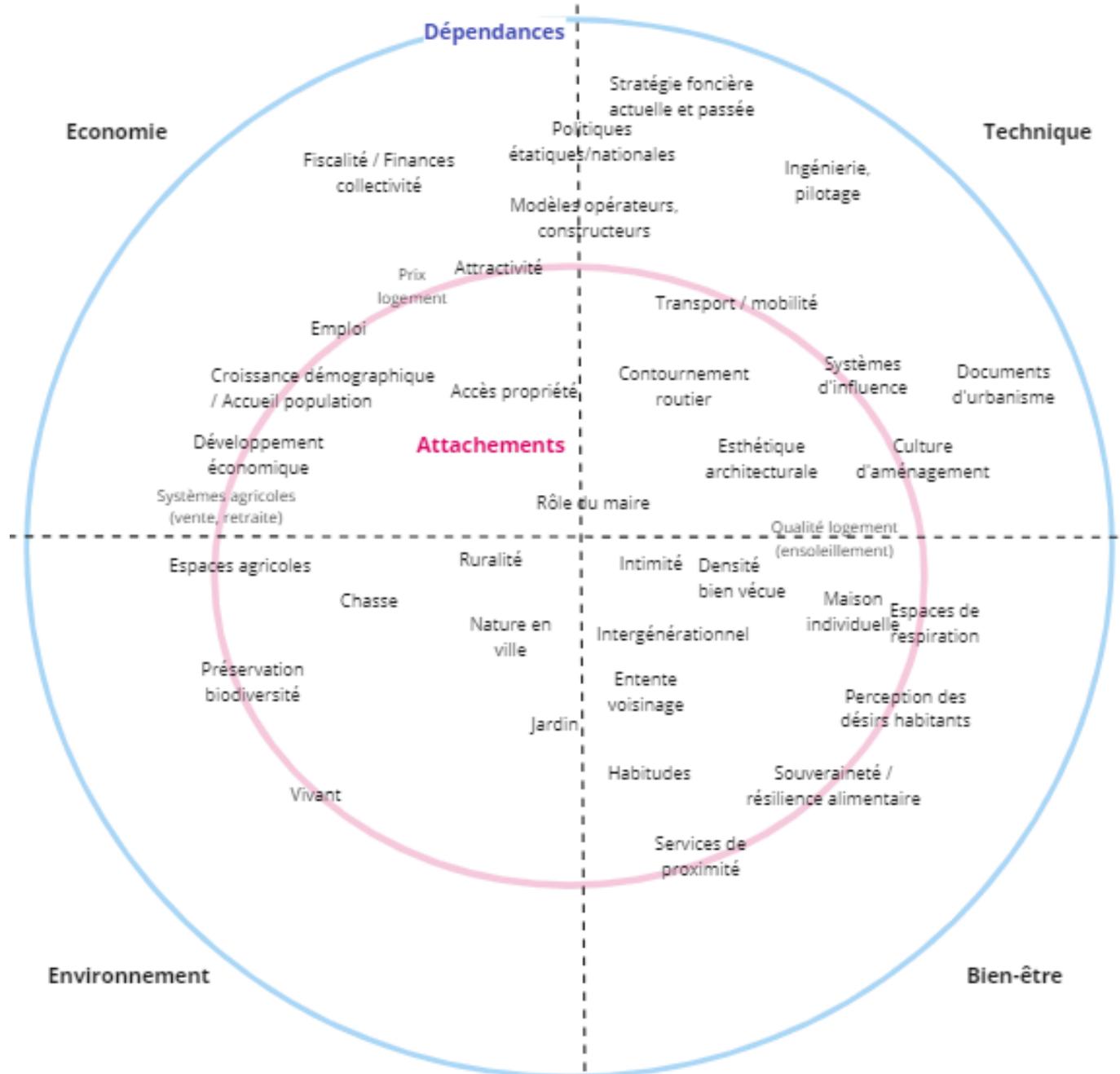
La défiance et la peur des élus locaux, comme celles des techniciens des collectivités, attestent, je crois, d'une première étape dans la prise de conscience que le sol est une ressource finie. C'est un long processus, fait d'histoires intimes, d'attachements profonds, car culturels, appris de longue date, ancrés dans l'imaginaire : *“La première fois que j'ai sorti des graphiques sur les tendances, fin 2017, les élus ne voulaient pas les voir. Mais on avait travaillé ces scénarios climatiques avec les collègues de terrain, c'est ce qui faisait notre force. Ils ont été confrontés aux expériences locales. Ce huis clos a été essentiel pour passer ces caps difficiles, qu'on peut qualifier de deuil et d'acceptation. C'est un processus qui a pris un an. La clé de la réussite a été l'implication dès le début des professionnels dans la construction de cette nouvelle réalité.”* nous dit Olivier Erard, sur son long parcours à Métabief pour comprendre, accepter et faire territoire malgré la rareté de la neige.

Cette analogie entre le foncier et la neige, je la dois à Emmanuel Bonnet, enseignant-chercheur à l'ESC Clermont, qui a lui aussi été un des mes professeurs durant le Master of Science et que Sylvain Grisot, urbaniste, a eu la chance de recevoir dans le podcast de dixit.net : *“Une organisation, ce n'est pas simplement*

un groupe social, c'est une culture, ce sont des valeurs culturelles. Si je devais vraiment trouver une image pour parler d'organisation dans l'anthropocène, ce serait la station de ski. C'est une situation analogue, et c'est une question que je pose régulièrement à des managers ou à des top managers : où est la neige chez vous ? Le problème des stations de ski est lié à l'indisponibilité et à la discontinuité. Souvent, ils voient très bien où est la neige dans leur organisation. L'analogie fonctionne bien. Peut-être qu'il y a plusieurs neiges, mais l'important est de comprendre sur quoi l'entreprise repose en termes de modèle économique, qui est fragilisé par une indisponibilité". Cette question que pose Emmanuel Bonnet aux dirigeants des entreprises est une question qui pourrait se poser aussi aux élus d'un territoire et à celles et ceux qui l'habitent.

Je ne pense pas qu'on puisse parler de révolution dans l'aménagement avec l'arrivée de la notion de sobriété foncière, d'autant que les termes de "développement" et "d'attractivité" sont encore très présents dans les discours publics : *"La grande question, je crois, pour les élus, c'est comment continuer à se développer sans consommer ? Comment imaginer un développement qui ne passerait pas par la croissance ?"* (Un technicien du CD35 dans un service d'aides aux communes et aux associations). Mais ce nouvel imaginaire sur le sol comme une ressource rare, qu'il nous faut préserver, à tout de même mis un coup de pied dans notre façon d'aménager nos territoires depuis au moins 50 ans : *"En fait, le ZAN pose la question du partage de la ressource foncière, comme on se pose déjà la question pour les autres ressources. Mais la difficulté, c'est de savoir quel territoire doit faire des efforts par rapport à tel autre."* (Un directeur de service du département).

C'est aussi pour comprendre cette prise de conscience massive, ou ce déni parfois, que nous avons travaillé sur les attachements dans notre commande pour le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. L'idée pour moi n'est pas de détailler l'ensemble de ce schéma ci-dessous, que nous avons présenté aux services du département, mais plutôt de souligner que les attachements sont multiples, et que prendre conscience que le foncier est la neige de l'aménagement urbain, c'est aussi prendre la mesure de beaucoup de nos dépendances. Qui sont souvent liées au développement économique, et donc à l'attractivité. Mais pas que. Il y a des attachements qui relèvent d'un imaginaire collectif, comme le rôle du maire, celui que bâti, celui qui fait des projets. Mais aussi des attachements plus intimes, comme le jardin où jouent les enfants le mercredi après-midi. Mais aussi des attachements plus techniques, comme s'accrocher à des documents d'urbanisme, qui engagent par leur fonction même à faire projet, à se développer. *"Il va falloir faire honnêtement l'effort de se demander ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas quand on consomme des espaces."* (Un urbaniste, bureau d'étude)



Vers le dé-projet ?

Ce que la loi Climat et Résilience, avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette à 2050, a changé, c'est positionné la sobriété foncière comme nouveau principe d'aménagement. Ce faisant, si elle ne vient pas questionner l'acte de faire projet, elle pousse quand même largement à le faire autrement. La construction neuve dans un champ déconnecté de la ville n'est plus possible. Faire avec la ville déjà là, si c'est encore loin d'être la norme, devient l'une des seules issues. Cependant, comme on a pu le voir à travers les témoignages de certain.es élu.es et technicien.nes d'Ille-et-Vilaine, cela n'a rien d'évident, car ils sont englués dans une certaine façon de faire et pétris d'un imaginaire du développement territorial, de l'attractivité des territoires, de la croissance infinie de la population et de son corollaire le couple emploi-logement. Mais aussi de l'imaginaire de l'aménagement du territoire, dans le sens de faire projet sur le territoire, pour le "développer", et non pas de le ménager, d'en prendre soin.

"Comment financer l'absence de réalisation d'équipement ? Ça ne fait pas partie de mon métier, je ne sais pas faire." (Un technicien du CD35 dans un service d'aides aux communes et aux associations)

"Ne pas faire de projet durant son mandat est vécu comme un échec pour un maire." (Un élu départemental)

Pourtant, ça et là, on entend quelques voix qui questionnent ces imaginaires de la croissance, de l'aménagement et de l'attractivité : *"Il y a besoin de calmer le jeu. On n'a pas besoin de développer encore et encore d'autres outils. Il faut dire stop à certains projets, c'est la priorité."* (Un urbaniste, bureau d'étude) ; *"La meilleure mobilité, c'est celle qu'on ne fait pas !"* (Un maire). Ces regards un peu en marge, décalés de la cacophonie autour du droit au développement, viennent remettre en question *"le projet rationnel"* (Martin Daujam), ces projets qui ne sont que fermetures, car ils ne cherchent pas à s'ouvrir au monde, mais à simplement faire comme on aurait toujours fait, parce que c'est comme ça. Martin Daujam parle du "pro-jet", comme *"l'acte d'envisager, de découvrir un monde dans ce qu'il a de nouveau, de laisser suffisamment de place à la réalité pour qu'elle puisse ad-venir, avec l'attirail de nouveautés, d'adaptations qu'elle implique"*. Et si c'était cela, aller vers le dé-projet en aménagement du territoire ? Si c'était appuyer sur pause, arrêter tous les projets, un instant, pour prendre le temps de se demander si on laisse sa place à la réalité, si on laisse la place à d'autres réalités autres qu'humaines ?

Mon idée n'est pas de dire stop à tous les projets. Il va en falloir des projets pour adapter nos territoires aux crises du climat, de la biodiversité, de la société. Mais peut-être qu'il est tant de prendre le temps d'en abandonner un bon paquet pour

se demander sérieusement, honnêtement et démocratiquement de quel genre de projet nous avons vraiment besoin.

*

Les objectifs de la loi Zéro Artificialisation Nette et l'objectif global de sobriété foncière qui y est affilié peuvent paraître bien faibles face aux enjeux climatiques, sociaux et démocratiques qui nous traversent. Bien sûr, c'est loin d'être suffisant pour bouleverser nos perceptions de nos territoires ou l'écoute que nous lui portons, si peu encore. Mais il faut réaliser à quel point pour de nombreux.les professionnel.les de l'aménagement, pour de nombreux.les élu.es, c'est une révolution de ce qu'ils ont toujours connu, de la façon dont iels ont fait des projets. Ce n'est pas le grand soir, mais c'est le grand doute, et c'est dans ce petit laps de temps qu'il faut glisser le pied dans la porte et proposer, distiller, semer, de nouveaux imaginaires, que je vous propose d'explorer en troisième partie.

Partie 3 - Maintenir nos territoires et en prendre soin

Après avoir mis les pieds en Ille-et-Vilaine, aux côtés de ces élu.es locaux, de directrices d'associations, d'urbanistes et de technicien.nes du Département, j'aimerais replonger la tête dans des concepts, qui à première vue, n'ont rien à voir avec les territoires, mais qui pourtant, je crois, seraient bien utiles pour nourrir une nouvelle façon de faire pro-jet.

La maintenance et le care : de quoi parle-t-on ?

Les deux notions que j'ai eu envie de comprendre davantage et de mettre en relation avec les territoires sont celles de la "maintenance" et de "care", parce qu'elles opèrent un retournement complet dans la façon de penser, ou de panser, ce qui nous les espaces qui nous entourent, sur lesquels nous nous appuyons.

La maintenance, nous disent Jérôme Denis et David Pontille dans leur ouvrage Le soin des choses. Politique de la maintenance dédié à ce sujet, peut être vue comme une forme de "routine", un acte qui a lieu constamment, qui n'a pas de fin "*(la maintenance) ne fait jamais événement, elle ne s'organise pas autour d'une disjonction entre deux états du monde, elle se déploie dans les interstices des jours et des nuits, où rien ne semble se passer*". Cela a été important pour moi de comprendre cette nuance avec la notion de réparation, car j'ai pendant longtemps associé sans grande distinction. Pourtant, la réparation tient plutôt des imaginaires de la panne et de l'accident, il y a un événement, un "effet de bascule". Jérôme Denis et David Pontille font un parallèle intéressant entre la réparation et l'innovation, qui sont deux notions puissantes, pétries d'imaginaires, qui inventent et/ou remettent en ordre : "*La réparation marque d'une empreinte le temps de façon clairement identifiable*".

La maintenance, c'est une affaire de tous les jours, du quotidien, faite par des "personnes sans qualité". Ce n'est évidemment pas ce que les auteurs pensent, ce que je pense, mais bien une vision collective que l'on peut avoir de celles et ceux qui maintiennent. C'est sûrement aussi pour ça qu'elle est vue comme une activité si peu reluisante, ce qui pourtant, la rapproche encore davantage de la notion de care. Elle fait "durer" plutôt que de "remettre en ordre". Cependant, si on positionne son regard davantage sur les sols, la maintenance pourrait être une nouvelle façon d'envisager leur traitement au quotidien, mais je pense tout de même que certains auraient besoin d'être réparés : pensons aux sols imperméables qui auraient besoin de retrouver de l'air ou aux sols agricoles pourris de pesticides, qui non seulement auraient besoin d'une pause, mais aussi d'être bichonnés au compost.

Mais s'attacher aux territoires, y faire pro-jet, ce n'est pas que réparer les sols. Nous l'avons bien compris avec la sobriété foncière, elle rebat les cartes du développement territorial sur bien plus d'aspect que l'usage seul du sol. C'est aussi veiller à que ce qui existe déjà (bâtiments, infrastructures, routes, etc...) reste

un peu plus, continue à “être”, car les ressources sont finies. C’est s’assurer que ces choses (il me paraît difficile de parler d’objectif à la vue de leur aspect si massif) continuent de remplir “leur fonction principale”, du moins pour un temps donné. Cette vision de l’attachement à l’usage peut aussi être liée aux différents mouvements de lutte contre l’obsolescence programmée et le droit à la réparation. Ce sont des notions que l’on peut utiliser dans le cadre du ménagement des territoires : cesser de faire des bâtiments pour 20 ans pensés par un seul usage, mais transformer et imaginer des espaces qui durent longtemps, qui peuvent être réparés, pour peut-être muter vers d’autres fonctions, qui répondraient aux besoins et aux nécessités du moment : “(C’est) retrouvé de la sensibilité envers les choses, envers ce qui existe déjà”.

La maintenance, c’est aussi une autre façon de penser le “développement durable”, c’est le penser à partir de sa durabilité et non par le développement, le fait s’étendre, nous explique Pierre Caye, auteur de Durer. Éléments pour la transformation du système productif. La maintenance peut alors être liée aussi à la notion de patrimoine, qui implique une idée de long temps, qu’il faut conserver, entretenir, faire résister au temps. Cela peut impliquer aussi d’en avoir un usage raisonnable, où l’usage peut être maintenu justement parce qu’il n’est pas outrancier. Cela voudrait le coup de se pencher davantage sur cette idée de patrimoine commun à maintenir, comme les fonds marins, et voir comment cela pourrait être réutiliser pour nos sols, nos espaces, afin de ménager et maintenir nos territoires. Cela demanderait de donner à ces éléments une forme de valeur intrinsèque, qui pourrait justifier les efforts quotidiens faits pour les maintenir et les protéger. “Un patrimoine qui serait destiné à la transmission plutôt qu’à l’échange”, propose Pierre Caye. La maintenance viendrait protéger, faire durer, ce patrimoine, les sols par exemple, pour les transmettre et pas pour qu’il croit, à la différence du capital. La maintenance serait finalement un travail “qui peut contribuer à maintenir le monde dans la durée”.

La notion de maintenance, associée à celle de réparation et de patrimoine notamment, m’a paru très adéquate pour parler du ménagement des territoires et de la maintenance des sols. Pourtant, j’ai eu envie de pousser plus loin cette idée de “ménager” en allant voir du côté du “prendre soin”, aussi pour faire un pied de nez à l’imaginaire un peu viriliste et de “self-made man” qui se cache derrière le projet et l’aménagement des territoires.

Dans l’ouvrage collectif Qu’est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité (Molinier P., Paperman P. et Laugier S.) on peut trouver une définition du “care” (qu’on traduit souvent par “prendre soin” en français) de Berenice Fischer et Joan Tronto, qui date de 1990 : “Un activité caractéristique de l’espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre “monde” de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage

complexe qui soutient la vie". Ce qui m'a plu dans cette vision, c'est qu'elle va au delà du corps des hommes et des femmes, au delà de leur santé, pour y inclure aussi le "monde" et l'environnement, ce qui constitue nos habitats, nos milieux, nos territoires. C'est se soucier de l'autre, de l'altérité, qu'il soit humain, animal non-humain, sol, territoire, et donc reconnaître qu'il y a "un besoin de care". Puis, c'est prendre soin, donc assumer la responsabilité d'un travail spécifique à faire, du quotidien comme souligné aussi par le concept de maintenance. Enfin, il s'agit de soigner : parfois, soigner est un exercice répétitif, quotidien, qui se rapproche de la maintenance ; parfois, il s'agit plutôt de réparer, car on soigne une pathologie, un mal, à un moment donné, exceptionnel, ou du moins, qui relève de l'événement et non du quotidien.

Dans leur ouvrage collectif, ces chercheuses étendent un peu la définition du care pour éviter qu'il soit restreint à des humains, mais qu'il puisse s'attacher à des objets (nos fameuses infrastructures qui peuplent nos territoires par exemple) ou à l'environnement. Elles précisent aussi qu'on ne fait du care partout pareil, qu'il s'agit d'une activité empreinte de culture, qu'elle est donc pleine de variations et de nuances selon les territoires, les cultures, les sensibilités. De plus, elles soulignent qu'il s'agit d'une activité dans la durée, même si les tâches exercées peuvent parfois sortir de l'ordinaire, du quotidien. Ce qui veut dire que c'est à la fois une pratique, une activité, voire un travail, mais aussi une disposition. Attention, il n'y a pas de disposition dite féminine, qui viendrait d'une certaine nature de la femme, qui aurait des qualités intrasexuelles de care. Il s'agit par contre de rappeler que c'est une activité majoritairement prise en charge par des femmes, qui ont "*développé des savoirs et une connaissance du monde qui leur viennent par le care*". C'est un apprentissage à la sensibilité et à l'humilité. Des qualités qui font cruellement défaut quand on parle d'aménagement des territoires, où le toujours plus grand, toujours plus haut, toujours plus innovant est de mise et où la concurrence fait le jeu de toute tentative de coopération.

C'est à l'aide de ces deux notions, le care et la maintenance, que je crois qu'il serait judicieux de regarder et d'écouter un peu mieux nos territoires, pour les maintenir, et tout ce qui les constituent, et en prendre soin. Égoïstement, pour les faire durer et que par là même, nous puissions durer avec eux. Mais aussi, peut-être, parce que c'est ce qu'il "faut" éthiquement, moralement parlant. Je ne vais pas m'engager dans cette voie de la morale, elle est pleine d'embuche et je m'en sentirai bien incapable. Je le note quand même, parce que c'est ce qui me paraît juste. Et que c'est mon mémoire, donc j'écris ce que je veux.

Réhabiliter la technosphère

Il me paraît important de faire une légère digression sur la technosphère, car dans les discours sur un (a)ménagement du territoire dit plus "vert", plus "écologique", qui prend davantage en compte la biodiversité et les non-humains, les

professionnels ont tendance à beaucoup se focaliser sur la “nature” et très peu sur le reste de ce qui constitue nos territoires. Alors qu’ils sont constellés et morcelés par des routes, des rails, des infrastructures et des usines pour éclairer nos maisons, nos rues, par un labyrinthe de tuyaux et de câble sous-terrains pour amener de l’eau potable jusqu’à nos robinets et nous connecter à la fibre. Mais aussi tout ce qu’on cache dans des zones, dans des quartiers moins reluisants, telles que des déchetteries, des raffineries, des méthaniseurs... Dans tout ça, il y a sûrement des choses qu’il nous font abandonner, en les accompagnant, en prenant soin de leur fin, mais aussi des choses que nous souhaitons garder, ou d’autres dont nous ne savons absolument pas quoi faire, à part les enfouir.

C’est ce que nous rappellent David Pontille et Jérôme Denis : *“Les humains ne se bornent pas à vivre autour des objets, ils s’en occupent”*. Même si c’est sûr que maintenir la déchetterie, dont on a encore besoin pour le moment vu nos existences, est bien moins reluisant que de trouver des pistes innovantes pour la résilience de nos territoires... Vous aurez sentie l’ironie. Pourtant, ce sont bien ces objets, ces choses, ces infrastructures qui nous restent entre les mains. Michel Callon et Bruno Latour mentionnent la *“délégation”* : si on suit une action à la trace, qu’on détaille les actes qui constituent l’action, il y en a un sacré paquet qui sont confiés à des objets. Et le fait de s’attacher, de s’attarder sur les objets qui constituent notre territoire, nous place dans une *“confrontation et un frottement des corps et des choses”*. On en revient au care, à la sensibilité qui s’éveille par ce contact multisensoriel aux choses, qui peut nous pousser à en prendre soin. Donna Haraway parle de *“response-ability”*, c’est-à-dire être en capacité de répondre à une attente, à un besoin. Le soin des choses n’est alors pas seulement une pratique ou une action tournée vers un autre être, ou une chose, mais aussi une volonté, une acceptation à donner une réponse : *“Prendre ses responsabilités, c’est donc à la fois répondre à l’appel des choses fragiles et répondre à leur devenir, s’en faire les obligés”*. Parmi ces choses fragiles, il y a des éléments, des infrastructures que peu de personnes remettent en cause et d’autres qui font polémiques, qui confrontent, qui crispent. Bien sûr, nous devons collectivement nous poser la question de choisir de quelle chose, de quel objet nous devons prendre soin ou non ? Qu’est-ce qui mérite, et selon quels critères, de durer ou non ? Mais il y a aussi certains matériaux et certaines infrastructures qui peuplent nos territoires, dont on sait bien qu’elles sont néfastes, à court ou long terme, mais dont nous n’avons pas de solutions pour les fermer, les abandonner définitivement, ou bien parce qu’elles résistent à leur *“désintégration”*.

Au-delà d’un quelconque choix, ce que cela nous dit, c’est que dans le ménagement des territoires, par la maintenance et par le care, il ne faut pas mettre sous le tapis toute la technosphère. Ce n’est pas simplement prendre soin des animaux, humains et non-humains, et de la soi-disante nature, mais de tout ce qui compose le monde que nous habitons. Cité dans l’ouvrage de Jérôme Denis et David Pontille, DeSilvay voit dans ces changements un moyen de l’habiter *“plutôt que de le nier ou de l’infléchir”*. Est-ce qu’il ne faut pas chercher à

infléchir le changement, je ne sais pas, mais en tout cas cela peut nous permettre d'adapter davantage une posture d'apaisement, de bienveillance, voire dynamique, face à la "dégradation" de la technosphère.

Quand on concentre son regard sur le ménagement des territoires, souvent, l'un des premiers enjeux qui saute aux yeux, est celui de la protection, la conservation, voire la restauration des espaces agricoles. Car bien sûr, dans un monde tout à fait incertain, la volonté de pouvoir se nourrir à proximité de chez soi revient avec la rapidité d'un boomerang. Pierre Caye explique que cette restauration des sols, eux aussi issus actuellement d'une forme de technosphère quand on voit à quel point nous les avons anthropisés afin de répondre à la croissance, est plutôt une affaire de maintenance qu'une quelconque innovation. Il s'agit de préparer, de restaurer et d'enrichir la terre. De faire passer l'objectif de sa protection, et donc de son déploiement au long terme, avant l'objectif de production.

Parler de maintenance et de care sur nos territoires, ce n'est pas que prendre soin des animaux et de la nature qui les composent. C'est ouvrir les yeux sur un champ bien plus large de choses qui font notre quotidien, et qui ont besoin au quotidien d'être maintenues, du moins le temps qu'on réfléchisse réellement à ce que nous souhaitons en faire, dans combien de temps, et selon leur résistance au démantèlement.

Prendre soin de nos territoires : le care et la maintenance comme nouvel imaginaire de l'(a)ménagement des territoires ?

Au cours de ce mémoire, je suis revenue plusieurs fois sur l'imaginaire du projet et notamment les problématiques que cela pouvait poser sur les territoires. S'il me paraît compliqué, notamment de façon opérationnelle, quand on s'adresse à des élu.es ou à des professionnel.les qui aménagent le territoire de leur proposer de "déprojeter", il me paraît par contre plus envisageable de proposer un nouvel imaginaire du projet. Un projet qui pourrait être alors basé que le "pro-jet", en se projetant dans le futur avec toutes les possibilités ouvertes, mais surtout que ces possibilités soient empreintes de maintenance et de care. Pour ce faire, Jérôme Denis et David Pontille proposent notamment de rapprocher les mondes de la maintenance et de la conception. Dans l'(a)ménagement du territoire, ce sont les professionnel.les qui imaginent, dessinent, donnent corps aux projets (bâtiments, place de village, aménagement routier..). En rapprochant ces deux mondes qui se côtoient si peu, l'idée est de faire comprendre la fragilité des choses, des matières, des objets aux concepteurs et de leur donner comme nouvel imaginaire l'envie de travailler, en douceur, en prenant soin, à partir de cet existant. C'est sortir l'imaginaire du pro-jet de la société de consommation, c'est envie de toujours avoir plus, faire plus, développer plus. Il s'agirait de remettre au centre du pro-jet la question de la durée de vie des objets et des choses, en sortant du

dénigrement systématique dont sont victimes les personnes qui accomplissent ces tâches de maintenance quotidiennes.

“Peut-être qu’en aimant, au moins un peu, les choses dont nous faisons l’usage, nous saurons nous rendre attentifs aux fragilités que le monde dans lequel nous vivons aujourd’hui s’efforce de masquer.” (Jérôme Denis et David Pontille, Le soin des choses. Politique de la maintenance)

Mettre la maintenance et le care au centre d’un nouvel imaginaire du pro-jet, c’est certes apprendre à aimer les choses qui nous entourent, mais c’est aussi revaloriser celles et ceux qui en prennent soin. Souvent des femmes quand il s’agit des animaux, humains et non-humains. Plus souvent des hommes quand il s’agit de machines ou d’infrastructures. Car souvent, celles et ceux (surtout ceux), qui voient d’un mauvais oeil ces basses tâches quotidiennes, sont aussi celles et ceux qui bénéficient les plus du care des autres. *“La reconnaissance de ce que l’on doit au care des autres implique une modestie qui n’est pas l’arme la meilleure pour faire autorité dans le monde tel qu’il est.” (Molinier P., Paperman P. et Laugier S., Qu’est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité)* Je crois qu’on touche ici du doigt ce qui pose vraiment problème dans les imaginaires de l’aménagement du territoire aujourd’hui, et ce pourquoi des notions telles que le care et la maintenance sont primordiales si l’on veut réellement écouter et prendre soin de nos territoires. Il s’agit vraiment de sortir de cette culture si ancrée de la puissance de l’homme (oui, oui, pas l’humain, l’homme), de l’autonomie totale, du self-made man, de la peur de l’échec si on montre le moindre signe de vulnérabilité. Nous, humains, et nos territoires, sont vulnérables, l’actualité nous le rappelle quotidiennement. Alors pourquoi ne pas s’emparer de cette vulnérabilité, l’accepter, et la mettre au cœur d’un pro-jet collectif du ménagement des territoires ?

“Elle (idée d’être tous bénéficiaires du care) suppose que nous nous considérions comme vulnérables. Elle suppose que nous abandonnions notre sentiment de totale autonomie. Et elle exige que nous arrêtons de penser que “l’autonomie personnelle” est la solution à tous les problèmes de la société.” (Molinier P., Paperman P. et Laugier S., Qu’est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité)

Si nous avons bien compris que le care ne s’occupe pas du tout que des corps, il est intéressant quand même de rappeler que la première échelle de l’espace de l’humain dans son territoire est a minima son corps, *“espace à partir duquel nous mettons tous les autres espaces” (Michel Lussault)*. Finalement, porter attention aux territoires, c’est porter attention à nos espaces de vie, dans lequel interagit notre premier espace, notre corps. Est-ce que si l’on ressentait notre territoire comme l’on ressent la douleur ou la joie dans notre corps, est-ce qu’on laisserait brûler les forêts ? Est-ce qu’on laisserait les sols se faire bétonner ou les champs être gavés par les pesticides ? Prendre soin, comme on l’a vu, c’est d’abord

entendre et écouter, c'est porter attention. Donc, c'est aussi décaler son regard, ne plus être un.e professionnel.le de l'aménagement, mais du ménagement : comprendre ce qui traverse un territoire, les inter-relations qui le composent, les souffrances et les joies qui s'en échappent. Dans cet écosystème, il y a bien sûr le vivant, mais aussi le non-vivant, la technosphère, qui composent aussi ces inter-relations.

"Cela demande d'être capable de remettre en potentialité ce qu'on a mis de côté : réparer, maintenir, soigner, ne rien faire." (Michel Lussault, dans sa conférence Porter attention aux territoires, 2020)

*

Bien que cela soit une proposition encore très difficile à entendre dans un monde qui défend la croissance, le patriarcat et le capitalisme, il me semble que c'est bien vers un imaginaire de l'écoute et du prendre soin dans le temps long qui amènerait au ménagement de nos territoires. On pourrait penser que cette nouvelle posture, cette nouvelle façon d'être au monde et d'habiter son territoire pousserait alors à s'en dé-projeter, à être dans une forme de temps présent, répétitif d'une certaine manière, où faire durer, avec calme et patience, sans projet, serait le seul attendu. Je ne crois pas que cela soit une proposition entendable aujourd'hui, sans être regardé avec des yeux ronds et balayé d'un revers de la main, mais un léger glissement pourrait commencer à s'opérer. Finalement, le plus intéressant il me semble, c'est ce glissement de temporalité : là où le projet a un bon et une fin, là où le pro-jet projette dans l'avenir, au delà de nous, les concepts de maintenance et de care viennent questionner ce cycle linéaire en proposant un retour à un cycle plus circulaire. Il y a des tâches sans fin, qu'il faut continuellement recommencer afin de maintenir et prendre soin. Peut-être pas toujours de la même infrastructure, peut-être pas toujours du même individu, peut-être pas toujours du même sol, et parfois, de différentes manières, mais il y a bien une notion de cycle. Et il me semble que l'on touche du doigt une vraie rupture culturelle : notre rapport au temps.

**Partie 4 - Un débat
nécessairement
collectif, pluriel,
démocratique et
situé**

Pour finir le développement de ce mémoire sur le ménagement des des territoires, nouvelle façon faire pro-jet ou de déprojeter sur nos territoires, en s'appuyant notamment sur les notions de maintenance et de care, il me paraît essentiel de parler de celles et ceux, humains et non-humains, vivants, qui les composent. A la fois pour questionner la sacro-sainte attractivité d'un territoire, et s'arrêter sur les femmes et les hommes déjà présents, mais aussi pour rappeler que le ménagement du nos territoires passe aussi par un débat, nécessairement collectif, pluriel, démocratique et situé.

Maintenir et prendre soin : par qui et pour qui ? Réflexion sur les femmes et les hommes présents sur les territoires

Au cours de notre enquête sur la sobriété foncière comme cheval de Troie vers un ménagement des territoires, nous avons souvent posé la question des habitant.es, de leur sensations, de leurs inquiétudes, de leurs besoins. Nos interlocuteur.ices étaient eux-mêmes des habitant.es du territoire, mais illes se positionnement davantage avec un regard d'expert.e, en laissant moins de place aux émotions qui peuvent nécessairement apparaître quand l'on parle de son territoire vécu, de son habitat, de son milieu.

J'ai le sentiment que les habitant.es étaient un peu repoussé.es de la main, comme si à la fois, ces questions très techniques d'(a)ménagement des territoires les concernaient peu, mais aussi parce qu'on s'intéresse peu à celles et ceux qui sont déjà là. J'en ai déjà parlé dans l'axe 2 de ce mémoire, mais l'un des piliers de l'aménagement des territoires est la croissance de la population : le succès d'un maire se définit par la croissance de sa population, le maintien de l'école, voire son agrandissement, et l'accueil de nouvelles maisons, voire d'entreprises. Pourtant, prendre soin de l'existant, ce ne sont pas simplement nos sols, nos bâtiments, nos infrastructures et la nature existante, c'est aussi tout l'éco-système relationnel d'un territoire, dans lequel des hommes et des femmes vivent déjà. Prendre soin de nos territoires, c'est aussi prendre soin du vivant déjà là, des humains et non-humains qui l'habitent.

Si nous voulons réellement ménager nos territoires, il nous faut sortir d'une vision attractive du territoire, comme si celui-ci devait être toujours mieux qu'un autre. Il y a des territoires qui perdent déjà des habitant.es, et cela doit être très dur de devoir fermer l'école ou de voir le centre-bourg s'amenuiser. Mais il y a tellement d'énergie (et d'argent) dépensée pour que le territoire redevienne "attractif" en marketing territorial (beurk !), qu'on en oublie complètement qu'il y a encore beaucoup de vivants, dont des humains, qui habitent ces territoires. Encore une fois, je crois que c'est un deuil très dur à affronter tellement nos imaginaires ont assimilés la "réussite" d'un territoire au dynamisme de sa démographie. Mais sortir de l'attractivité et de la concurrence entre les territoires, abandonner ces

imaginaires de succès, c'est prendre le temps de voir et d'écouter celles et ceux qui les habitent toujours et dont il faut aussi prendre soin.

Attention cependant à ne pas tomber dans le piège inverse ! Lors de notre enquête, j'ai eu un échange avec un jeune maire d'Ille-et-Vilaine, qui était un peu à contre-courant des autres rencontrés, car il remettait en cause que l'attractivité soit une bonne chose. Cependant, il en venait à penser qu'il fallait trouver un moyen pour "empêcher" les gens (les soi-disant parisiens) sur le territoire d'Ille-et-Vilaine. Si je comprends bien la crainte d'être trop nombreux pour maintenir un territoire, je crois que prendre l'angle du rejet des autres peut être très dangereux. Je ne vais pas développer cet argument plus longtemps, ce n'est pas l'objet de ce mémoire, mais je crois que nous devons être attentif collectivement à ne pas passer d'un marketing territorial forcené au rejet des autres, à l'inhospitalité. Vous me voyez venir, mais si on commence à se demander qui peut ou non s'installer sur un territoire, je crois que nous sommes à deux doigts des thèses racistes. Nous serions alors très éloignés du prendre soin de nos territoires vécus.

S'intéresser davantage à celles et ceux qui habitent un territoire, c'est finalement aussi regarder et écouter celles et ceux qui vont en prendre soin. Il s'agit de rendre visible ceux qui travaillent pour maintenir nos territoires et prendre soin des choses et des êtres qui les composent : *"La maintenance est ainsi le point précis où le développement durable rencontre la justice sociale"* (Pierre Caye). Si je ne suis pas très à l'aise avec le mot "développement" utilisé par Pierre Caye, l'intérêt de cette citation réside surtout dans la "justice sociale", car quand on parle de maintenir et prendre soin de nos territoires, cela pose nécessairement la question du qui ? Pour qui, on en a déjà parlé, mais aussi par qui ?

Les théories du care se sont bien sûr intéressées à ces questions en notant que l'importance du care et de la maintenance ne devenait évidente que quand il n'y avait plus personne pour l'assurer. Sinon, ces personnes sont invisibilisées, voire dénigrées, par celles et ceux qui pensent faire des moins avilissantes, plus importantes, et en toute autonomie : *"(Penser que le care est uniquement s'occuper des plus vulnérables) autorise la société à traiter les travailleurs du care comme si on pouvait s'en passer et comme s'ils n'avaient aucune compétence particulière. Ainsi, le care, bien qu'il soit essentiel à nos vies, devient dévalué dans l'économie et la politique"* (Molinier P., Paperman P. et Laugier S., Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité). Pourtant passer de l'aménagement de nos territoires à leur ménagement va clairement demander des compétences que n'ont pas, ou peu, les professionnels actuels de l'aménagement, alors que ce sont des compétences qu'on déjà celles et ceux qui prennent soin et maintiennent.

Michel Lussault parle d'une *"écologie politique de l'attention"*, qui passerait d'abord par un *"communisme spatial"* où nous avons tous en commun un espace

que l'on partage et dont nous devons prendre soin, pour aller à l'inverse de la logique de l'entre-soi, qui favorise notamment cette catégorisation entre individus et l'invisibilisation de certain.es. Prendre soin de nos territoires, c'est aussi comprendre et prendre en compte une expérience partagée de nos espaces d'habitation, se rappeler que nous avons des voisins, vivants et choses, qui ont aussi une relation sensorielle et expérientielle avec leur territoire. L'écologie politique de l'attention se propose d'écouter et de faire monter en capacité d'agir les *"plus faibles et les subalternes"* (vu comme ça aujourd'hui) pour leur reconnaître enfin cette capacité d'agir, de faire, de choisir même. Nous allons y revenir, mais il y a des conditions à mettre en place pour sortir de l'entre soi des décideurs et partager collectivement son territoire. Cela nous rapproche encore une fois des théories du care, car cela demande de réfléchir à l'interdépendance de tous, vivants et non-vivants, et de leur habitat, en redistribuant les cartes de la force et de la fragilité.

Appuyer sur le bouton pause et prendre le temps du débat

Admettons que nous appuyons sur le bouton pause dans les projets et dans l'aménagement du territoire. Il faudrait nécessairement un peu de temps pour comprendre ce qui se passe, collectivement, pour transformer, adapter sa posture, son regard et laisser peu à peu la place à un nouvel imaginaire du ménagement des territoires. Prendre soin, maintenir, réparer, plutôt que faire du neuf et du jetable, imaginer des territoires sans projet, c'est un retournement complet de la façon de penser nos territoires aujourd'hui. Alors non seulement il faut prendre le temps du doute, de l'hésitation, mais surtout celui du débat et de la discussion collective.

Au cours de notre enquête sur la sobriété foncière en Ille-et-Vilaine, ce sujet est souvent revenu avec un sentiment de frustration. Si de nombreuses personnes interrogées sont d'accord sur la nécessité de prendre soin des sols, si elles sont davantage conscientes de la rareté de cette ressource et de son nécessaire partage, une colère sourde reste : le sentiment de ne pas avoir été consulté. *"On a des députés qui sont complètement hors sol, ils ne savent pas ce que cela veut dire d'être maire aujourd'hui."* (Un maire) ; *"Il y a beaucoup de pédagogie qui a été faite à Rennes, mais dès qu'on est plus en périphérie, il faut beaucoup de courage quand on est maire, car on se met à dos tous les riverains!"* (à propos de la densification, un maire). Ces verbatims montrent que ce n'est pas tant la loi qui est remise en question, que la façon dont elle doit être appliquée et les moyens qui sont mis à disposition. Ces maires se sentent démunis, ne savent pas par quel bout prendre le problème, n'ont pas forcément les codes et les connaissances pour expliquer ce changement aux habitant.es. Cela questionne aussi leur rôle : si le maire ne construit pas, ne fait plus projet, alors à quoi peut-il bien servir ?

Je l'ai déjà dit, le ménagement des territoires est un enjeu encore très technique, peu discuté par les habitant.es d'un territoire en général. Justement, c'est là qu'au moins une pause devient intéressante : prendre le temps de comprendre les enjeux, les causes, les conséquences, pour les humains et les non-humains, pour adapter le langage aussi, sortir du phrasé technocratique. De quoi avons-nous besoin sur ce territoire ? De quoi avons-nous envie ? Qu'est-ce qui nous y attache si fort ? De quoi dépendons-nous ? Qu'est-ce qui doit être démantelé ? Par qui ? Ce débat doit être nécessairement collectif, il concerne toutes celles et ceux qui vivent et arpentent un territoire. Il doit être pluriel, avec des regards différents, des pas de côté, voire des langages différents : des vivants non humains pourraient avoir droit de parole. Il est nécessairement démocratique, même si ce terme semble faire moins sens aujourd'hui, il est y encore plein de manière de l'être et de le définir collectivement. Enfin, il doit être situé, car on n'habite pas un territoire comme on habite partout ailleurs. Félix Guattari parle de "*territoire existentiel*", c'est à dire que ce qui existe ici n'existe pas ailleurs, qu'il n'y a pas d'expérience générique, que les existences, le réel, est localisé.

Passer de l'aménagement des territoires au ménagement des territoires, c'est nécessairement renoncer. Renoncer à des projets, renoncer à un imaginaire, renoncer à des constructions, renoncer au développement de certaines mobilités, industries, etc... Dans son ouvrage Politiser le renoncement, Alexandre Monnin appelle à la réalisation d'enquêtes démocratiques incluant les travailleur.ses pour renoncer à des activités, car ce sont celles et ceux qui peuvent gérer le plus proprement ce démantèlement, cette fermeture, car iels sont les plus expert.es de ce domaine d'activité. Souvent, ces travailleuses et ces travailleurs sont aussi des habitantes et des habitants de ce territoire situé. Iels ont aussi une expérience sensorielle et relationnelle de l'environnement dans lesquels sont situées ces activités et ces infrastructures. Réfléchir collectivement à la fermeture d'une activité, c'est aussi réfléchir à son territoire, à son milieu, à son habitat : "*L'objectif est moins une sortie généralisée de la production qu'une redirection démocratique de leur trajectoire*" (Alexandre Monnin). Il me semble qu'on pourrait dire la même chose finalement des pro-jets : l'objectif n'est peut-être pas d'en sortir complètement, cela peut servir comme mode de penser de se projeter, mais d'opérer une redirection démocratique (et située) dans leur conception et dans leur réalisation. "*Il s'agit de retrouver le sens de la transmission qui lui-même dépend de notre capacité à protéger un certain nombre de biens symboliques aussi bien que matériels indispensables au maintien d'une vie digne. C'est la fonction du patrimoine, de la maintenance, de la technique dans son sens le plus large comme enveloppe protectrice. Il y va de la justice intergénérationnelle*" (Pierre Caye).

Remettre du collectif, du pluriel, du démocratique et du situé au coeur des discussions sur les territoires peut aussi être un moyen de prendre conscience du travail du soin et de maintenance qui est déjà réalisé par certain.es pour ménager les territoires : "*Se soucier des autres est un travail qui serait mieux réalisé s'il*

était autrement et plus justement distribué.” (Molinier P., Paperman P. et Laugier S., Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité). Car il s'agit aussi de valoriser à leur juste valeur certaines compétences, certains métiers, qui prennent déjà soin de nos territoires et de leurs vivants, mais qui sont aujourd'hui vues comme des tâches insignifiantes.

Je voudrais finir sur une citation d'Olivier Erad, parlant de Métabief, son territoire vécu, la station de ski alpin qui se transforme et du nouvel imaginaire, plein de doutes et d'incertitudes, qui évolue collectivement et constamment chez les habitants et les habitants de ces espaces :

“Cette réalité n'a pas besoin d'être vraie, car personne ne sait ce que sera le climat exactement dans 10 ans. Mais c'est notre réalité, une intuition partagée et collective.

(...)

Aujourd'hui, chaque jour de neige est un plaisir, notamment parce qu'on a en tête que ce sera peut-être le dernier. Les salariés de la station se demandent encore parfois ce qu'ils vont devenir. Je n'en sais rien, mais cette équipe a des compétences et elle peut encore les enrichir, notamment grâce à la RH qui est en clé de voûte. Apprendre à apprendre. Il y a des adaptations qui vont émerger. Quand je vois avec quelle détente on en parle maintenant, je pense qu'on a une grande capacité de résilience collective.”

*

Parler de nos territoires, les écouter attentivement et nous écouter honnêtement, ne peut se faire dans les structures dites démocratiques actuelles. Je ne sais pas si il s'agit de penser des assemblées locales, des groupes de paroles, des citoyen.nes tiré.es au sort ou d'organiser des parlements territoriaux, comme ceux de la Loire. En tout cas, les enjeux de nos territoires et l'usage de nos sols méritent de prendre le temps d'une réelle continuité démocratique, sur le temps long, redonnant la place à celles et ceux, qui avec douceur, prennent soin de nos habitats.

Conclusion

Lors de notre enquête en Ille-et-Vilaine, nous avons toujours fini les entretiens en demandant à nos interlocuteur.ices à quoi ressemblerait pour eux et pour elles un territoire idéal. Jamais iels n'ont parlé de projet, jamais iels n'ont parlé de neuf, jamais iels n'ont parlé d'infrastructures, jamais iels n'ont parlé de route, de voiture, de supermarché, de ronds-points, d'aéroports... Iels ont parlé de vivre ensemble, de

nature foisonnante, de vélo, de marche, d'intergénérationnel, d'enfants qui courent dans les rues, de personnes âgées qui vivent longtemps chez elles. Iels ont parlé de douceur, de calme et d'intensité sociale.

La sobriété foncière, à elle seule, ne suffit pas pour repenser nos façons d'(a)ménager nos territoires, mais elle est le premier pied dans la porte, le premier caillou dans la chaussure. A nous de proposer de décaler le regard, grâce à la maintenance et au care notamment, pour imaginer, rêver, le ménagement de nos territoires, de nos espaces, de nos sols, de nos habitats.

Pour cela, il me semble important de creuser davantage sur quatre points principaux :

- les financements des collectivités, sous l'angle de l'héritage et des verrous que cela peut poser ;
- le système agricole, à la fois dans les dépendances et les attachements des agriculteur.ices, mais aussi dans ce que cela implique pour le ménagement des territoires ;
- la question des échelles : quelles cohabitations entre les différentes échelles que constituent la planète ? De nos corps, à nos territoires vécus, au territoire du voisin, du non-humain, quelle réflexion plus globale sur le ménagement de toutes ces échelles ?
- enfin, l'enjeu de l'hospitalité de nouvelles populations, humaines ou non, sur certains territoires.

Enfin, une dernière remarque, disons un peu rigolote. Tout au long de ce mémoire, nous avons beaucoup parlé de faire avec l'existant. C'est amusant aussi comme les chercheur.ses cité.es ont aussi utilisé des mots existants, en les transformant, pour décaler le regard : pro-jet, (a)méangement, res-ponsability, ad-venir, penser ou panser... Peut-être que tout est à notre portée, il suffit d'écouter et de regarder différemment.

Bibliographie

Ouvrages

- Denis J. et Pontille D., Le soin des choses. Politique de la maintenance, éditions La Découverte, 2023
- Graber F., Inutilité publique. Histoire d'une culture politique française, éditions Amsterdam, 2022
- Miller M. et Mustapha S., La gestion de l'investissement public. Un guide d'introduction à la gestion des finances publiques, Overseas Development Institute, 2016

- Molinier P., Paperman P. et Laugier S., Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité, Payot, 2021
- Monnin A., Politiser le renoncement, éditions Divergences, 2023

Articles

- Bonnet E., *Avec les organisations et les territoires sentinelles*, dixit.net, 10 octobre 2023, <https://www.dixit.net/emmanuel-bonnet/>
- Bouba-Olga O. et Grosseti M., *Le récit métropolitain : une légende urbaine*, L'information géographique, 2019, <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2019-2-page-72.htm?ref=doi>
- Bouba-Olga O. et Grosseti M., *La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ?*, Revue de l'OFCE, 2015, <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2015-7-page-117.htm>
- Daujam M., *Le projet ou l'histoire d'une méprise*, EMPAN, 2022, <https://www.cairn.info/revue-empn-2002-1-page-15.htm>
- Erard O., *Métabief : quels futurs pour l'après ski ?*, dixit.net, 2 mai 2023, <https://www.dixit.net/olivier-erard-metabief/>
- Giraudeau M. et Graber F., *Le seuil de l'action. La décision préalable dans l'histoire des projets. Entreprises et Histoire*, 2019, pp.40 - 57, [https://sciencespo.hal.science/hal-02959988v1/preview/FG-MG%20-%20De%cc%81cision%20pre%cc%81alable%20-%20Version%20HAL%20\(1\).pdf](https://sciencespo.hal.science/hal-02959988v1/preview/FG-MG%20-%20De%cc%81cision%20pre%cc%81alable%20-%20Version%20HAL%20(1).pdf)
- Hilliaire N., *Conversation avec Pierre Caye*, Arts Hebdo Média, 19 février 2021, <https://www.artshebdomedias.com/article/conversation-avec-pierre-caye/>
- Lussault M., *Avec l'anthropocène, il s'agit de réinventer des cultures de cohabitation*, Horizons Publics, été 2023
- Petit V., *Et demain, on défait quoi ?*, Pavillon de l'Arsenal, 30 juin 2020, <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/et-demain/et-demain-on-fait-quoi/11780-et-demain-on-defait-quoi.html>
- Rappin B., *Autour de Durer. Éléments pour la transformation du système productif, avec Pierre Caye*, Actuphilosophia, 18 mars 2021, <https://www.actu-philosophia.com/entretien-avec-pierre-caye-autour-de-durer-elements-pour-la-transformation-du-systeme-productif-partie-iii/>

Conférences

- Lussault M., Porter attention aux territoires, Chaire Philosophie AP-HP ENS, 2020, <https://chaire-philosophie.fr/porter-attention-aux-territoires-michel-lussault/>
- Voisin L. et Thierry T., Les discussions de la Chocolaterie, cycle ralentissements - produire pour durer avec Pierre Caye, octobre 2020, <https://www.studiozef.fr/emissions/discussions/la-discussion-doctobre-cycle-ralentissements-produire-pour-durer>

Annexes - Synthèse des entretiens

Antoine Morin – Directeur des études de l'EPF Bretagne

Contact : antoine.morin@epfbretagne.fr

Date : 16/02/2023

Stratégie sobriété foncière :

- EPCI comme échelon clé de la sobriété foncière : un territoire ambitieux se développe à cet échelon. Quand création de PLUi cela démontre une certaine « maturité politique »
- Stratégie foncière des collectivités : encore trop souvent dans l'urgence, alors que besoin d'avoir une réflexion de fond sur des sites particuliers à réactiver et sur le déficit supportable

Outils :

- Pas de manque d'ingénierie, mais plutôt des problèmes de pilotage dans les collectivités
- Communes Petites Villes de Demain : des chefs de projet qui arrivent et qui permettent de faire décoller des opérations

Impact ZAN :

- ZAN bouscule les élus, plutôt une bonne chose, mais encore besoin de changer de culture urbaine. ZAN cristallise le mécontentement, mais commence déjà à rentrer dans les mœurs.
 - o Quelle place et quel avenir pour la ruralité en France ?
 - o Pas au bout du problème : revoir tous les documents d'urbanisme, façon de compter pas définie

Impact habitants :

- Quand les enjeux sont posés globalement, plus facile d'accepter les changements. Mais des situations plus difficiles, comme celles des agriculteurs qui ne peuvent revendre leur terrain en constructible.
- Perception de la densité : besoin de montrer de beaux exemples

Arnaud Briand – Directeur de l'agence départementale du pays de Fougères

Contact : arnaud.briand@ille-et-vilaine.fr

Date : 22/02/2023

Territoire

- Javené, commune de 300 habitants en proximité immédiate de Fougères (3ème ville du Département)
- Fougères :
 - o Riche passé autour du textile, déprise économique dans les années 70, reprise depuis 15 ans.
 - o Seule ville sous-Préfecture de Bretagne qui n'est pas desservie par le train.
 - o Nombreux logements sociaux, taux de ménage imposé sur le revenu moins haut qu'ailleurs dans le Dpt 35.
 - o Territoire majoritairement rural avec une activité agroalimentaire et une représentation importante des ouvriers et employés.
 - o Taux de chômage inférieur à 5%.

Définition sobriété foncière

- Opposition à une forme d'opulence, de gaspillage.
- Optimiser la ressource foncière pour les constructions, limiter l'usage du foncier par rapport à l'extension urbaine, chercher à préserver une ressource foncière dans sa vocation naturelle contribue à la biodiversité et au bien commun.
- Être économe dans l'utilisation des terres agricoles, boisées.
- Entrée dans une forme d'opposition avec la construction du logement, des voies cyclables.
- Les constructions d'activités économiques en extension urbaine ont un impact sur la préservation du vivant, de la biodiversité et remet en jeu notre souveraineté alimentaire.
- Peut générer de la crispation.
- Aller travailler sur les centres bourgs, densifier les dents creuses, chercher à densifier les endroits déjà construits, artificialiser, limiter l'extension urbaine.

Enjeux

- Préservation de la ressource naturelle
- L'artificialisation des sols pose un problème sur l'écoulement de l'eau, la captation du CO2.
- Préservation de la biodiversité qui est un bien commun pour les humains
- Éviter l'extension urbaine, optimiser le foncier
- Pouvoir loger tout le monde
- Étalement à la verticale au lieu d'à l'horizontale : va heurter les modèles et besoins
- Travailler sur le besoin d'intimité dans l'architecture

- Diminution de l'utilisation de la voiture, limitation de l'utilisation du véhicule thermique
- Limite économique des transports en commun
- Proximité des bourgs et services
- Préservation de la ressource de l'énergie au sens large, au service de l'être humain
- Coût de la rénovation, de la démolition/reconstruction
- Arbitrage entre urbanisation/artificialisation et réduction des émissions de gaz à effet de serre : voie ferrée La sobriété foncière vient parfois s'entrechoquer avec d'autres logiques écologiques. SF au quotidien à titre professionnel
- Projet de mandature avec une centralité des transitions
- Traduction dans les dispositifs d'aide au territoire
- Décision conflictuelle de faire un moratoire sur un projet de contournement routier
- Aide technique et financement : contrats départementaux de solidarité territoriale, aide à la rénovation en centre-bourg
- Analyse de la sobriété foncière dans l'instruction des dossiers Incitation mais sans tutelle (taux de subvention moindre si pas de SF)
- Accroissement des compétences des équipes
- Relecture/assouplissement des règlements de voirie
- Optimisation énergétique des collèges
- Ressource fiscale sur le bâti, taxe foncière : l'Etat pourrait octroyer une ressource financière pour l'absence d'imperméabilisation pour aider à vitaliser les centres bourgs.

Habitant.e.s du territoire

- Requestionnement sur les modes de déplacement.
- Limitation de l'extension urbaine = hausse des biens = question de l'accès à la propriété sans alternative en logement collectif.
- Impact sur la consommation : grande surface vs commerce de proximité.
- Impact sur l'habitat, les infrastructures de déplacement, les activités économiques.
- Intérêt des chambres d'agriculture et des chasseurs pour la préservation du foncier.
- Besoin de renouvellement de population, de crédit pour la démolition-reconstruction.

Outils

- Outils disponibles mais il faut prendre le temps de se former.
- Existence d'outils juridiques : PLU, Plan Climat, droit de préemption
- Conseil en architecture et urbanisme
- La sensibilisation doit être plus forte : angle positif de la sobriété foncière (développement des circuits courts), pas contrainte.
- Financements à renforcer : formation sur la façon de repenser les immeubles.
- Compensation de reforestation pour les routes, il faudrait le prévoir pour les villes

Idéal

- Rural, campagne
- Patrimoine bâti ancien mais rénové, mis en valeur
- Services et commerces de proximité, marché
- Lieux de rencontre, d'associations, tiers-lieux : vivre-ensemble
- Accès rapide à la verdure, lieu de ressourcement en nature
- Fonction agricole
- Cœur de bourg facilement accessible à pied ou à vélo.
- Intimité et confidentialité

Pour y parvenir : continuer à sensibiliser sur les enjeux, travailler sur la préservation de l'intimité et le financement de la rénovation des centres-bourgs.

Bruno Ricard – Maire de Lanvallay

Contact : accueil@lanvallay.fr

Date : 14/02/2023

Territoire :

- Territoire : dans l'axe Rennes-Saint-Malo, en pleine dynamique de la refonte du PLUi de Dinan agglomération

Enjeux sobriété foncière :

- Sobriété foncière comme une nécessité de limiter l'extension urbaine tout en accueillant de la population, donc densifier
- Début de mandat en 2024 : suppression d'un projet de ZAC en extension urbaine de 400 logements
- PLUi en 2014 : 40 hectares étaient urbanisables, donc gros tri pour passer les 1AU en 2AU et les 2AU en agricoles. "Plus que 17 hectares restant."
- Engagement d'une démarche Bimby en 2015, avec l'accompagnement d'un architecte et du CAUE : 25 logements réalisés sur 8 ans
 - o Développement d'un guide pratique associé à ça, comme prétexte pour parler de la sobriété foncière aux habitants

Enjeux et frictions autour du ZAN :

- ZAN sujet beaucoup plus complexe pour les maires de petites communes rurales car étalement urbain lié à la démographique, donc nécessité d'attirer
 - o Paradoxe du ZAN : préservation des ENAF, mais besoin de se donner des ambitions plus élevées sur la qualité des pratiques agricoles
- Élus pas aidés par l'Etat qui se positionne en donneur de leçon alors qu'il a lui-même développé de grands projets : devrait être plus modeste sur le sujet
- Recherche une « densité bien vécue » : esthétique architecturale, trajets intéressants, entente entre voisins, présence du vivant dans le paysage et dans les

sols...

- Développement pas forcément de la construction : peut être la création de liaisons douces et développement du vélo

Outils :

- Manque d'étude sur les espaces de promiscuité, de rencontres et d'espaces partagés : comment bien les mettre en place et les maintenir ?
 - o Manque d'ingénierie ou d'argent pour payer des équipes de Moe
 - o Besoin d'outils en « couture fine »
 - o EPF très bon outil, mais besoin de décupler sa puissance, car besoin d'expert en négociation foncière au quotidien
 - o Réflexion à avoir sur les stratégies fiscales pour faciliter le développement du Bimby

Impact habitants :

- Enjeux à venir : habitants qui vont vivre autrement, disparition de promoteurs/constructeurs, nouvelles compétences et nouveaux métiers
 - o Envie de lieux de rencontres entre les générations, avec une qualité culturelle importante de la ville, pour avoir des choses à y faire où les gens se rencontrent

- Montrer la sobriété foncière comme une opportunité pour avoir plus de services de proximité et maintenir les prix du logement
 - o Développer les OFS

[Christophe Souche - Architecte des Bâtiments de France](#)

Contact : christophe.souche@culture.gouv.fr / 02.99.29.67.60

Date : 27/03/2023

Enjeux sobriété territoire Ille-et-Vilaine :

- Espaces en périphérie (type lotissement) qui se développent fortement depuis quelques années : territoire très attractif
- Maires encore focalisés sur l'ancien modèle avec la croissance démographique comme excuse : "ça tient beaucoup au maire" + "phénomène générationnel" avec des élus qui n'ont connu que ça
- Créer des conflits entre son rôle d'ABF (Etat) et les élus : en négociation constante pour accepter certains projets, mais refaire les documents de planification par exemple
- Quelques solutions sont trouvées : différentes formes d'architecture urbaine pour construire sur moins d'espace ; réhabilitation de bâtiments vacants
- Rennes métropole qui se démarque des autres territoires, car a effectué la bascule de la densification

Sobriété foncière :

- Recherche à la réintégration d'une forme de qualité urbaine contemporaine dans les centres anciens
- Sobriété foncière : "construire au bon endroit", sortir du modèle économique basé sur la maison individuelle au milieu de nul part, pour retourner dans la ville, vers des formes urbaines plus vertueuses

Outils :

- Elu.es pas assez formés à ces thématiques -> plein d'outils, mais quelle capacité à aller les chercher ?
- A quelle échelle on pose le problème : plus de pouvoir pour les comcom ?
- Manque un CAUE (seulement un CAU) pour accompagner plus généralement les élus mais aussi le grand public (voire les enfants) sur ces enjeux

Franck Pichot, maire de Pipriac

Contact : 06 87 88 01 97

Date : 23/03

Territoire :

- Conseiller départemental et conseiller communautaire
- Pipriac : 80% de la surface en agricole, 15% espaces naturels, 5% d'espaces urbanisés, 4000 habitants
- Redon comme ville centre, Pipriac comme pôle d'équilibre, donc chef lieu bassin de vie d'autres petites communes > donc très difficiles d'accepter ses évolutions : pas de services, mais pouvaient proposer des grands terrains
- PLUi : pas encore acté, un gros frein par les communes rurales
- Sobriété foncière avance plus vite dans les pôles de centralité

Enjeux sobriété foncière :

- Sobriété foncière : prendre soin de la richesse de l'environnement. Comment combiner évolution d'un territoire et l'impact humain (bon ou mauvais) ? "Tenir les deux bouts entre l'évolution d'une commune qui connaît un développement, d'activité et d'habitants, en consommant très peu, voire différemment."
- Fin 2021 : premiers débats conseil municipal sur les formes de densification
- Le plus compliqué est sur le sujet du logement, plus que de l'activité : changement profond, pas l'habitude des terrains de 400m²
- Densification, élévation des bâti en petits collectifs : création de petits collectifs/logements mitoyens sur terrain privé
- Parcelle établissement public : travail en petit collectif et en mitoyenneté -> nouveau ratio, plus haut que 20 logements à l'hectare (proposer des T2-T3)
- Impact direct sur les finances de la collectivité d'être en étalement urbain : autant d'habitants au début du XXème siècle, mais bien plus de maisons individuelles avec moins d'habitants par maison

- Sujet de l'agriculture : rapporte peu en terme de revenus agricoles et taxes foncières très peu élevées

- "Les meilleurs sols agricoles sont dans la métropole rennaise"

- Sujet de la mobilité : "la meilleure c'est celle qu'on ne fait pas".

- Territoire avec des habitants en plus mais pas d'emplois. Ils font donc des allers-retours.

- Besoin d'un aménagement global du territoire : création de villes moyennes avec des espaces habitats et travail cohérents

- "L'enjeu est énorme, donc autant se fâcher pour de vrai"

- Injonctions : les bonnes idées peuvent être amenées de façon trop péremptoire

-> comment amener tout le monde sur ce sujet là ? "Des communes qui sont en défaut mais c'est pas en leur disant qu'elles vont avancer."

Impact habitants :

- Pas du tout conscients du sujet -> ne voient pas encore les incidences directes

- Tant que le PLU actuel est en cours, pas grand chose qui change

- Très grosse pression foncière: commencent à comprendre que des terrains ne seront plus constructibles

- Voisinage : pas forcément plus simple d'être voisins éloignés que proches.

- "La collectivité paye cher cette dispersion des habitats"

Outils :

- Pas du tout accompagnés par l'Etat : "On nous dit de faire ça en haut, l'idée est très bien, mais pour l'application rien du tout"

- Des aides pas suffisantes pour porter des opérations de friches en coeur de ville

- Pression de l'Etat : mais difficultés à accompagner des territoires ruraux + difficulté de faire concertation avec les habitants

- BRUDDÉD : bon réseau, mais pression d'aller vite alors que ce sont des actions du temps long

- Quelle application de la loi dans les documents réglementaires ? Quelle solidarité à l'échelle du territoire ? qui consomme quoi ? Quelle différenciation ?

- "L'effort est à faire là où il y a déjà eu beaucoup de consommation"

Ville idéale :

- Ville moyenne à l'image de Redon, Fougères, Vitré...

- Développer la coopération pour un meilleur équilibre du pouvoir politique -> voir d'où vient l'alimentation, d'où viennent les déchets...

- Ne croit pas non plus aux communes rurales toutes petites car peu de moyen, pas la solution de mettre des maisons partout

- Un bourg calibré avec services, commerces, vie sociale : un "bassin de vie"

- Aller au delà des métropoles : ACV ou PVD sont de bons points d'appui pour requalifier ces bourgs !

Guillaume Bégué - Maire de Liffré

Date : 21/03/23

Territoire :

- Enfant de Liffré, vécu à Rennes, puis intégré liste municipale depuis 2001, adjoint urbanisme en 2008, aussi en 2014, puis maire 2017
- Éloignement de la ville de Liffré : pas simple de venir depuis Rennes, route qui passe par une grande forêt gérée par l'ONF
- 2010 : vision plutôt à plat et en extension, puis travail de gestion des terres agricoles

Enjeux sobriété foncière :

- "Dire au monde agricole qu'on a compris qu'on peut pas aller plus loin pour que le monde agricole puisse voir à plus long terme. Depuis 2017, "la ville est finie" : argument fort envers le monde agricole et pour le renouvellement urbain"
- Développement par 25 logements à l'hec, collectif, logements aidés/accession

La ZAN :

- La loi climat & résilience : "une très belle idée, mais une cata dans sa mise en place", "le gros bordel !", "irréalisable"
- Si on laisse faire le privé, le public ne peut même plus faire leur projet
- Besoin de changer de fiscalité pour la découler du nombre d'habitants. Quel déplacement possible de population ? qui veut/peut déplacer des habitants ?
- "ça tend" : métropole rennaise comme un ovni de croissance, les autres départements veulent aussi leur croissance démographique
- Énorme travail sur la cohésion territoriale
- Beaucoup de pédagogie déjà faite dans le pays de Rennes et dans la ville : "besoin d'avoir du courage quand on est un maire, car on se met à dos tous les riverains" (sur la densité)
- Même si les habitants comprennent bien les enjeux et sont d'accord, ils ne veulent pas de densité ou de panneaux solaires chez eux.
- ComCom : différence de densité avec des villages très éloignés du sujet. Pédagogie à faire avec ceux qui sont éloignés du SCoT
- Travail avec les bailleurs sociaux sur le territoire : pas d'égalité sur tout le territoire car pas de services publics partout, donc plutôt par "pôle"

Les partenaires impliqués :

- "La ville comme fer de lance de la sobriété foncière"
- Agriculteurs : pas toujours les mêmes objectifs, notamment quand ils approchent de la retraite
- Partenaires sachants : région (documents cadre SCoT et SRADDET) et pays de Rennes
- EPFB : accompagnement financier en portage, outil important

Impacts sur les habitants :

- Densité difficile à comprendre et manque de bons exemples : les premiers quartiers denses réalisés sur la commune manquaient d'ensoleillement, problèmes d'intimité...
- Plus de travail pédagogique avec ceux qui habitent déjà là que ceux qui achètent des parcelles de 300m²
- Beaucoup de recours sur le RU, car pas l'habitude de collectifs

Outils :

- "Des députés complètement hors sol qui ne savent pas ce que cela veut dire être maire aujourd'hui."
- Préfecture mal informée sur la loi, alors qu'elle est censée "être le puit de savoir"
- Beaucoup d'accompagnement qui viennent de la région et du département (MOOS, SCoT...) : des outils compliqués à comprendre, "heureusement que des agents gèrent ça"

Fonction du maire :

- Sensation que l'Etat "leur balance la patate chaude" : nouvelles compétences, contrôle d'efficacité, etc...
- Des citoyens très tendus qui viennent se plaindre à la mairie : "Le respect de l'élu se perd progressivement"
- "Quand on est maire, si on n'a pas envie de s'endetter, on fait de l'habitat."

Ville idéale :

- Avoir un centre-ville apaisé avec moins de voiture
- Débat tendu avec les commerçants
- Faire des peintures sur les routes pour faire des liaisons sécurisées : déjà difficile à mettre en place par les services
- Place du parking : d'abord en supprimer un peu et végétaliser le reste. Puis, faire de plus en plus de place au vélo, en continuant de supprimer petit à petit du parking
- Besoin de se poser la question de ce que veut la France pour son économie
- Installation de Bridor : comment concilier économie et sobriété foncière ? Leur vendre moins de terres pour garder de l'espace ?
- Besoin de monter les prix des terrains, de l'eau et de l'énergie pour que les entreprises se forcent à être plus sobres
- Travailler des projets en achetant que le nécessaire, avec des parkings/restaurants mutualisés, etc... Mais que des échecs sur ce type de projet pour l'instant.

Gunevel Pedron – La boîte de l'espace (Bureau d'Études)

Contact : gunevel@laboitedelespace.fr

Date : 08/02/2023

Territoire :

- Elus obligés d'avoir une nouvelle stratégie dans les documents d'urbanisme : c'est quelque chose « d'oppressant » pour eux
- Réalisation de 3 SCoT en Ille-et-Vilaine, tendance d'une « course à l'hectare » : cela rassure les élus d'avoir de la place, sentiment d'avoir de la réserve en espace
 - o Rapport de force qui se joue entre les communes
 - o Des élus qui « magouillent pour le bien »

Rôle de département :

- Echelle qui ne fait pas l'unanimité parmi les élus et les professionnels, n'en attendent pas grand-chose, surtout qu'il y a des intercommunalités puissantes
 - o Département qui a beaucoup développé les routes et les ronds-points, ce qui est peu économe en foncier -> première chose à faire serait de montrer l'exemple et de se laisser la possibilité d'expérimenter
 - o Connaissance du risque : quelle vulnérabilité de la population ? Comment agir dessus ?

Enjeux sobriété foncière :

- 2 notions très différentes dans la sobriété foncière : celle de l'étalement urbain et celle de l'artificialisation des sols
- Urbanisme comme sujet clé car il n'est pas possible de faire du greenwashing
- Crainte que la priorité soit donnée à l'économie et que la ZAN soit « défoncée » par le sénat au titre du développement économique ou dans la problématique d'attirer démographiquement
 - o Il va falloir se poser honnêtement la question de ce qu'on veut ou pas quand on consomme de l'espace
 - o Il y a des vieux projets dépassés qui sortent encore aujourd'hui
- Personne ne paraît armer pour de tels changements : il y a beaucoup de blabla parce que la mise en action est trop dure, et qu'il n'y a aucune évaluation des politiques publiques
- Aucune notion de géopolitique alors que risque guerre de l'eau, de l'espace...
- Déjà décroissance dans la construction, non voulue, à cause des emplois qui n'attirent plus, de la chute des matières premières et de la réglementation RE2020

Impacts habitants :

- La ZAN impacte les habitants davantage au 2ème degré
 - o Peu d'être eux sont très au courant et aucun ne voit quand les élus disent «non » à des projets, alors que c'est important.
 - o Plus impactés par l'assainissement par ex

- o Habitants peuvent vite changer leur habitude au besoin, mais ne sont pas préparés
- o Des habitudes culturelles comme « bitumer sa cour » : besoin de trouver de nouvelles habitudes

Outils :

- Ils sont tous là, mais les élus ne veulent pas les utiliser car cela les obligerait à prendre des décisions
 - o Par contre, de moins en moins de BE et de jeunes qui veulent y travailler alors qu'il faut refaire tous les documents d'urbanisme
 - o Plutôt besoin de calmer le jeu, de dire stop à des projets que de développer d'autres outils

Ivana Potelon, Co-directrice association BRUDDDED

Contact : i.potelon@bruded.fr

Date : 16/03/23

Territoire / organisation :

- BRUDDDED : association créée en 2005, par des élus de petites communes rurales en Bretagne et Loire-Atlantique. 270 communes et comcom. Partage REX développement local durable.
- Cible principale : les élus avec des visites, REX, débats, capitalisation, témoignages, mutualisation d'expériences, ...
- 10 salariés répartis dans le territoire. Plutôt facilitateurs qu'expert
- Région et département assez outillé comme les EPF, ou des réseaux (BUDDDED, RIC), solidarité territoriale et institutionnelle qui fonctionne
- Des pays comme celui de Rennes qui se sont saisis du sujet très tôt et déployés des outils : département plutôt en avance
- Mais des territoires encore "prisonniers" du foncier, car très en lien avec le monde agricole : sujet qui agite beaucoup les campagnes et qui clive

Enjeux sobriété foncière :

- Sobriété foncière : changement de comportement et de rapport à l'habiter.
- Enjeu dans le monde agricole : de quelle agriculture on parle, quelle est sa place, quelle place pour les autres activités économiques dans les territoires ruraux
- Monde fini, donc changement des modes d'aménagement
- interface territoire ruraux et territoires urbains avec des déclinaisons potentiellement différentes
- Au centre des questionnements actuels dans les échanges avec région, département et EPF, mais surtout élus
- Enjeux pédagogiques et appropriation : lié à la participation ou non des élus aux conférences du SCoT pour s'approprier le ZAN
- Des peurs projetées : "Mon habitant veut 2000m2 autour de son terrain..." -> est-ce une réalité ou une réalité projetée ou une réalité en voie de transition ?

- Pas de prise en compte de la qualité agronomique des sols -> des territoires périurbains qui ont de bien meilleurs sols que certains champs de campagne
- "Un vrai impensé dans la raquette"

Difficultés des élus :

- Complexité à identifier les démarches de projet : fort renouvellement des équipes aux dernières élections.
- Difficulté à se saisir du sujet pour des élus qui ne sont pas en pleine maîtrise du paysage des acteurs
- Diversité de portage et de conduite de projet, projet souvent sensible socialement
- Enjeu temporel (porté sur plus d'un mandat) + interface des enjeux comcom avec PLUH et PLUi, et aussi des opportunités foncières où il faut réagir vite
- Grand écart : des communes très en avance, avec un plan guide mis en oeuvre versus des communes qui avancent depuis plusieurs mandats mais sans plan et qui multiplient les expériences, versus des communes complètement démunies
- Des communes qui ne savent pas activer les réseaux, ne répondent pas aux appels à projet, etc, avec des capacités budgétaires très diverses
- Très forte inégalités dans les capacités de conduite de projet des élus, donc des territoires qui ne se développent pas

Impacts habitants :

- Vrai enjeu : le citoyen ! Changer le vocabulaire du "zéro", et faire des propositions utiles et concrètes
- Changement des visions, accompagner l'évolution des visibilitées et des problématiques du voisinage, ...
- Sobriété foncière peut répondre à des problématiques d'isolement
- Accueil très fort de population : qui doit les accueillir ? quel type d'habitants et quel type d'économie ?
- Personnellement : refuse de construire car "refus d'annexer un bout de terre". Se traduit par un habitat dans un petit collectif, avec un jardin familial collectif dans un espace naturel
- Sent que son rapport au territoire vécu lui paraît plus intime et plus ancré, plus enraciné grâce aux pratiques de mobilité (à pied, à vélo)

Outils :

- Besoin de méthode et de démystifier la complexité des projets
- Mécanismes de financement : critères compliqués, appel à projet pas forcément permanent, ce qui fait qu'il faut penser global avec des appels à projet très courts ; inégalités entre taille de communes si services capables d'aller chercher ses financements ou pas.
- Outils type BRS/OFS : tous les territoires ne sont pas couverts, assez peu de communes (réflexions mises en place OFS départementaux ou régionaux)
- A quelle porte frapper ? Comment inclure les habitants dans les projets ? Qui accompagne ? Besoin de conseil en amont pour faciliter les démarches

- Projets qui n'arrivent pas à être boucler budgétairement en RU : dispositifs EPF comme minorations pas si connus que ça
- Outils régionaux et départementaux, mais aussi besoin évolution de la fiscalité pour que cela sorte du cas par cas
- Donner à voir des opérations avec des formes urbaines qui fonctionnent : pas encore tant que ça (avec des budgets et programmes qui ont déviés)

Ville idéale :

- Ville archipel, concept intéressant en terme de cadre de vie pour les habitants avec renaturation (pratiques agricoles ou espaces naturels)
- Accepter plus de densité si "vraie" nature proche
- commune de Guipel : réflexions éco-pâturages, mise en valeur chemin et ruisseau, et épaississement bourg-rue, densification douce en dents creuses et soutien commerces, ...
- Cours d'école à re-végétaliser comme vrai levier pour commencer à "vivre la ville différemment"

Laurent Courtet - Directeur général du pôle dynamiques territoriales

Contact : laurent.courtet@ille-et-vilaine.fr

Date : 08/03/2023

Territoire

- Rennes, quartier Beauregard : champs dans les années 80 qui est maintenant en ville.
- Forte densification des bâtiments avec des espaces assez ouverts.

Sobriété foncière

- Aujourd'hui : consommer moins de foncier voire pas du tout pour développer l'habitat, l'économie, les loisirs. Laisser un maximum de foncier pour les usages agricoles et naturels.
- Demain : usage précis du sol, réduire l'imperméabilisation du sol et laisser dans un état naturel et végétal.

Enjeux

- Repenser la façon dont on construit, l'aménagement de l'espace, intégrer que ce n'est pas une ressource inépuisable.
- En pratique, pose la question du partage des ressources, comme pour les autres ressources. Difficulté pour trouver la répartition juste des efforts.
- Enjeu économique : la raréfaction de l'accès au foncier pose la question de la spéculation sur le foncier, de renchérissement des projets.
- La remobilisation du foncier est plus complexe et coûteuses, il y a un modèle économique à repenser.
- Enjeu de l'accueil démographique.

- Regarder le pendant et la préservation des espaces agricoles et naturels, de la biodiversité, le renforcement de la résilience alimentaire.

Titre professionnel

- Un des 5 chantiers majeurs de transition, financements.
- Convaincre les collègues de la maîtrise d'ouvrage
- Financement : différenciation des aides au bailleurs (extension vs centre-bourg), bonifications projets communautés de communes.
- Présence dans les instances de planification.
- Contrainte forte, soulève beaucoup de débats, sortie de l'indifférence du non-sujet, barre haute mise par l'Etat.
- Choses à préciser, temps et autonomie à donner aux territoires pour la mise en place.
- Cristallisation des débats urbain/rural

Acteurs concernés

- Les collectivités : planification de l'espace
- Acteurs économiques et de l'habitat : bailleurs sociaux
- Sociétés d'aménagement, public inclus
- Habitants : pouvoir d'initiative sur la demande et la capacité à remobiliser le foncier.

Impact pour les habitants

- Nouvelle forme de la ville qui téléscope les modèles : PLH de Rennes Métropole (forte densification)
- Aspect économique, raréfaction du foncier, coût sur les ressources, équité et capacité des gens à se loger, inflexion du foncier social à la baisse.
- Perception
- Gain : préservation des espaces, des paysages.

Outils

- CEREMA, ADEME, Observatoire national de la consommation foncière
- Débat sur la décentralisation : prescription de l'Etat vs marges de manœuvre pour proposer des solutions locales
- Impensé économique : financement, maîtrise de la valeur du foncier
- Quantité mais aussi qualité des sols : il faut que le foncier préservé le soit davantage et bien utilisé.

Ville/village idéal

- Village avec un cœur de bourg habité et avec des services
- Centre bourg qui résout ses grands enjeux de mobilité avec cette densification. Les personnes âgées qui vivaient en lotissement peuvent aller voir le médecin sans leur voiture.
- Reconquête des friches qui étaient de qualité.
- Bourg dans lequel on a remis du végétal, moins de minéral.

Pour y parvenir :

- Différent d'un retour en arrière dans les années 50 : connectivité et mobilité.
- Fresque de la Renaissance, conférence de l'INET : travail sur un paysage

Marine Camus et Maxime Le Saulnier

Contacts : marine.camus@ille-et-vilaine.fr / maxime.le-saulnier@ille-et-vilaine.fr

Date : 16/02/2023

Territoire

- Département avec une métropole existante qui est une locomotive, 6e rang d'attraction de la population.
- Pôles principaux et secondaires reliés par des routes.
- Territoires ruraux pouvant être assimilés aux territoires péri-urbains d'autres Départements.
- Taux de résidences secondaires important sur le littoral. Coût du foncier important obligeant les salariés à habiter à 20-30 km dans les terres.
- Grosses centralités avec des espaces plus en difficulté.
- Département jeune, 10 000 entreprises créées/an, taux de chômage bas.
- Histoire des intercommunalités qui fonctionne bien.

Sobriété foncière

- Métropole qui fait l'effort de la sobriété depuis longtemps, des territoires ruraux ayant des difficultés avec l'effort commun.
- Idée de stopper l'étalement urbain et de préserver les sols, notamment via les politiques de l'habitat : 80% de la conso foncière est de l'habitat, notamment avec des lotissements qui sont à bout de souffle.
- Requestionnement des modèles sur l'utilisation des bâtiments, pensée actuelle en silo : un bâtiment = un usage. Mutualisation des usages pour le public. Virage à prendre sur les équipements publics très peu utilisés.
- Privé : habitat plus petit mais avec des espaces mutualisés pour le lien social.
- Sonia Lavadinho : « Transformons la ville fonctionnelle en ville relationnelle ». 3 natures de m2 : statiques (habités), dynamiques (déplacements), heureux (mutualisation, lien social).
- Ambivalence de la définition : possibilité de consommer des sols sans les artificialiser.

Enjeux

- Lutte contre l'étalement urbain, contrainte pour la population avec les migrations pendulaires et le temps d'embouteillage.
- Coût et travail amont du remplacement de la voiture par les transports en commun.
- Travail sur l'habitat et les friches.
- Difficulté de trouver des solutions concrètes pour le milieu rural.

- Ambivalence et arbitrages à résoudre : croissance démographique et économique pour réussir un mandat vs défis actuels.

Titre professionnel

- Contrats de territoire et subvention complémentaire avec prise en compte de la logique de densification et revitalisation.
- Observatoire géo et outils sur le mode d'occupation des sols.
- Difficulté pour mobiliser les élus et pousser les populations à changer de mode de vie.
- Exemplarité en tant que maître d'ouvrage.

Titre personnel

- Sylvain Grisot « On a déjà construit 80 % de la ville de 2050 », il ne nous reste plus grand-chose.
- Nous sommes une génération plus sensible.
- Nécessité de réallouer le stock différemment qu'en fonction de la richesse.

Acteurs concernés

- Tout le monde, surtout les citoyens pour le changement de paradigme.
- Les maires sont aussi des citoyens.

Impact pour les habitant.e.s

- Encore loin pour eux, le ZAN est une approche très techno.
- Façon différente d'habiter et de se déplacer pour préserver les terres agricoles et naturelles.
- Les réactions sont moins sur l'environnement que sur l'aspect financier du m2.

Outils

- Pas assez d'outils de sensibilisation
- Forums pour le débat mais outils et solutions concrètes à trouver ensuite

Ville/village idéal

- Modèle de Cité – jardin. La ville du Rheux reprenait certains aspects de ce modèle.
- Ville/village se contentant du bâti existant
- Enjeu sur l'habitat inclusif notamment face au vieillissement de la population
Pour y parvenir : sensibiliser, parler du positif

Le dernier mot

- Décentrer les élus du ZAN, parler du quali plutôt que du quanti
- Eviter le débat urbain/rural

Nicolas Perrin - Elu département, 2ème VP, chargé
contrats de solidarité territoriale et budget bas carbone

Philippe Rocher - collaborateur ELV

Contact : nicolas.perrin@ille-et-vilaine.fr

Date : 01/03/2023

Enjeux sobriété foncière :

- Sobriété foncière : émiettement des terres agricoles, protection biodiversité, captation en CO2 des sols, souveraineté alimentaire, coûts cachés de l'extension urbaine
- Se réfère à une nouvelle forme de politique d'aménagement urbain
- Communes pas toujours les moyens financiers et les compétences pour la mettre en place
- Sujet qui met les élus locaux en "tension", ils sont "déstabilisés"
- Briser le "mythe de la maison individuelle avec jardin"
- Actuellement : course à l'échalote pour construire le plus VS Rennes métropole
- BIMBY : peu connu et projets marginaux
- Changement de culture des Bureaux d'Etudes qui font encore trop ce que leur demandent les collectivités
- Quelles priorités pour le territoire ? Accueil de la population (étudiants, attractivité économique) sujet de controverse ? Demanderait une gestion plus étatique de la répartition de la population ? Des seuils à ne pas dépasser ?
- Croissance de la commune comme indicateur principale d'une politique réussie pour un maire
- Ne pas faire projet est vu comme un échec
- Couple emploi-logement : recherche l'entreprise la plus grosse possible qui va s'installer sur le territoire
- CD : peu de décisions impactantes possibles à part les routes/collègues et pistes cyclables -> des garde-fous mis en place, mais transformations à stabilisées aussi de ce côté
- Rêve d'intensifier les usages dans les collèges publics

Impacts habitants :

- Augmentation du coût du foncier, donc développement BRS et OFS
- Apparition de collectifs dans des villages pas simple à gérer dans le voisinage
- Voisinage plus proche qu'avant, plus d'appels à la police municipale pour nuisances

- Sentiment d'être "captif" des transports / de la voiture ? Eviter la culpabilité des particuliers

Outils :

- Accès complexe car des rapports, des lois, devraient être plus ludique et pédagogique
- > besoin de vulgariser
- Bcp de ressources en REX, mais manque d'ingénierie
- Manque d'outils pour contrer le développement facile

Ville idéal :

- Idéal : des espaces de vie intergénérationnel, faciliter les mutualisation
- Etre plus directif sur les espaces où s'installent emplois/logements/activités éco

Pierre-Yves Mahieu - Maire de Cancale, administrateur Fédération des SCoT
et administrateur de l'EPF Bretagne

Contact : pierre-yves.mahieu@ville-cancale.fr

Date : 20/02/2023

Territoire :

- C'est un territoire où l'on vient, l'objectif est que les gens y restent

Enjeux sobriété foncière :

- Sobriété foncière : un changement dans le mode de consommation d'espace en extension, avec une priorité donnée au renouvellement urbain sans entériner le bien-être de la population
- 3 projets habitat développés avec l'EPF (collectif de 28 logements dans l'ancienne pizzeria, 101 logements et pôle culturel dans ancien hôpital, ZAC de 7 hectares avec 215 logements)

- o Défend ces projets en parlant des besoins des populations qui arrivent, qui ne sont pas encore arrivées et qui ont « des besoins de demain »
- o Nécessité de densifier pour accueillir des jeunes salariés : projeter les habitants actuels quand ils sont plus vieux et qu'ils auront besoin de service
- o Qualité de l'espace public dans ces projets car « c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas »

- Développement politique Bimby, mais peu de projets sortis, surtout après le Covid
- Réalisation d'une analyse des besoins sociaux : habitants restent en moyenne 17 ans dans leur logement, donc problème de mobilité résidentielle et revers de l'attractivité avec des valeurs foncières qui explosent
- PLH agglo Saint-Malo : grand questionnement sur le logement des employés -> quelle corrélation sobriété foncière et coût du logement ?

- o Développement de BRS pour éviter les mouvements pendulaires : vivre là

où on travaille

- Zones d'activité : vrai problème peu posé pour la sobriété foncière avec de grands espaces verts et des parkings pour chaque entreprise

o Evolution des activités : quel retour dans l'espace urbain et quel logement pour ceux qui y travaillent ?

o Problème de l'artificialisation de ces espaces : zones qui pourraient attirer la création de quartier ce qui déstructurerait les formes urbaines... mais pourraient aussi être utile pour développer certaines activités -> grand besoin d'imaginer le futur de ces entreprises pour imaginer le futur de ces espaces

Impacts habitants :

- Besoins d'espaces (jardins, balcons, promenade...) mais aussi des coûts énergétiques importants (logement et voiture) qui ne font plus envie

o Travailler sur leur localisation près des TC et des services mutualisés (points d'apport déchets volontaires par ex)

o Avoir une ville où l'on peut faire le maximum à pied, avec des espaces de rencontre entre les différentes générations

Outils :

- Manque un outil fiscal car être sobre en foncier ne rapporte rien, alors que la rétention foncière rapporte beaucoup

o Foncier agricole ne rapporte rien : quel intérêt à le garder pour les communes ? Comment être sûrs qu'on conserve bien des terres qui seront productives pour préserver la sécurité alimentaire ? Besoin de développer des zones agricoles protégées en soutenant les collectivités qui ont ces terrains où l'on doit porter notre attention

- Département : accompagner le renouvellement urbain dans les communes rurales + développer plan cyclable et zone de covoiturage + EHPAD hors les murs et habitat mutualisé

Mathieu Morillon : CD35, dispositif de soutien aux communes et associations

Yann Marchais : CD35, observatoire habitat, réseau CAU, aménagement et couverture numérique

Contact : yann.marchais@ille-et-vilaine.fr

Date : 03/03/2023

Sobriété foncière :

- Appréciation du juste besoin, réaliser des projets à partir des potentiels existants (interstices, mutualisation) pour préserver les ENAF
- extension urbaine n'est plus permise
- changer l'approche de l'aménagement, faire plus de liens avec les usages, avoir une approche plus globale de la valeur des projets (économique, environnemental, services écosystémiques)
- réflexions à mener sur les fonctions du sol
- collectivités rurales : ont le sentiment d'être des réserves foncières
- qu'est-ce qu'on fait de la désartificialisation ? qu'est-ce qu'on rend à la nature ? quels effets de la compensation ?

Impacts professionnels :

- Difficulté à voir comment l'insérer dans les projets -> finalement, des craintes au début qui se sont révélées infondées : les projets présentés prennent tous en compte cette nouvelle condition sans difficulté
- conditionnalité projet, mais aussi incitation dans la création de logements sociaux par
- crise énergétique : plus d'équipements qui vont être réhabilités, mais pas déconstruit et refait
- la grande question pour les élus : comment continuer de se développer sans consommer ? quel développement ne passerait pas par une croissance ?

Outils :

- Business model et pratiques à changer chez les opérateurs de logements sociaux et les promoteurs
- Quel travail sur les logements vacants et l'attractivité du territoire ?
- OFS/BRS : façon pour la collectivité de garder la main sur les fonciers pour les densifier ou les faire changer d'usage au besoin
- Forme de NIMBY étendue : on ne veut pas que la ville soit une ville dortoir > pas de problème simplement dans son jardin, mais tout autour
- Outils de planification (SRADDET, SCoT, PLUi) qui peuvent être très utiles pour axer les dents creuses, les densités etc
- Comment financer l'absence de réalisation d'équipement ?

Idéal :

- densité qui fait envie (Rennes) sans grande distance à faire / dominante rurale
avec une centralité dense -> ville archipel ?